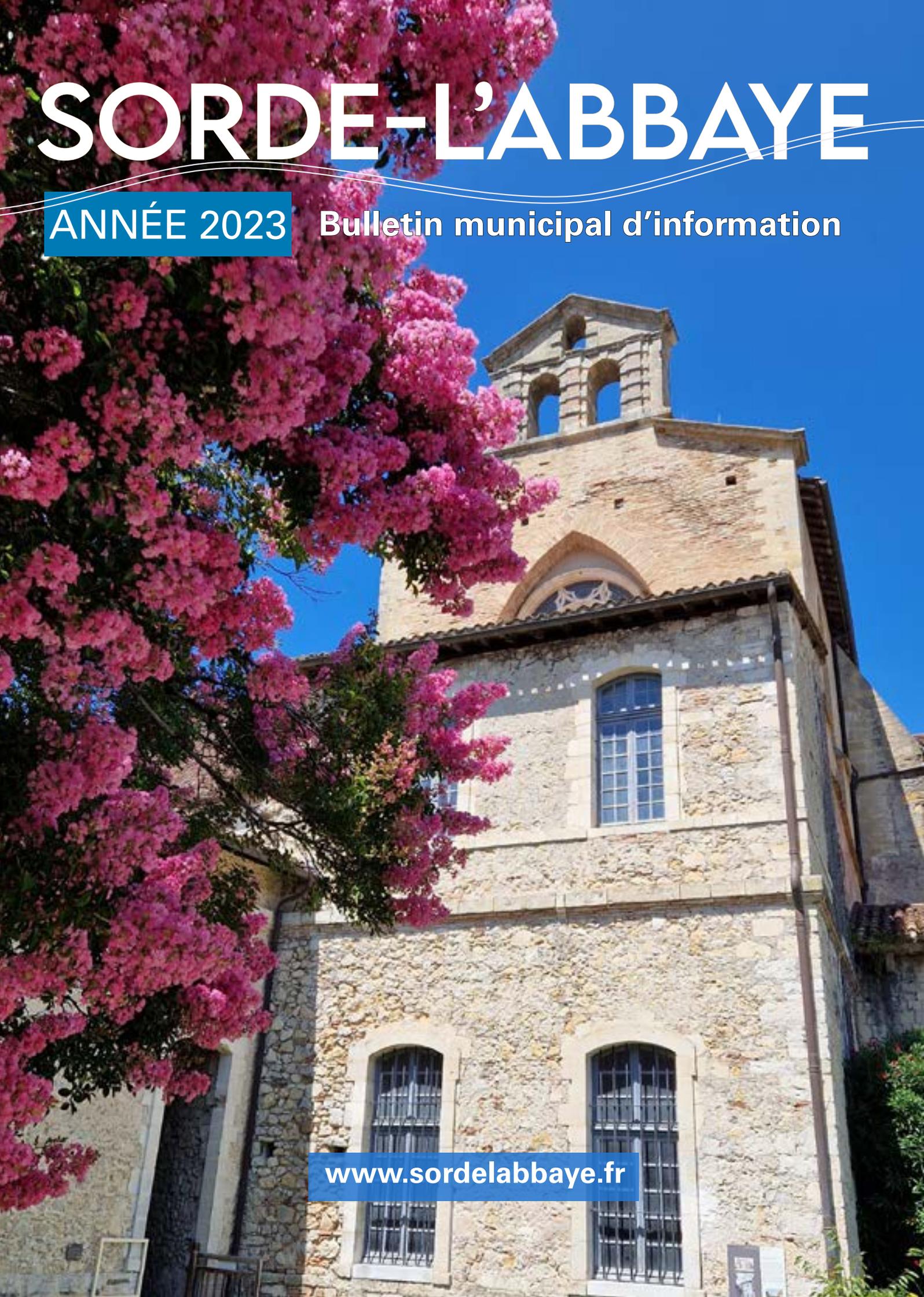


# SORDE-L'ABBAYE



ANNÉE 2023

Bulletin municipal d'information

[www.sordelabbaye.fr](http://www.sordelabbaye.fr)

# SOMMAIRE

|   |    |
|---|----|
| Édito.....                                  | 3  |
| Brèves 2023 .....                           | 4  |
| Quoi de neuf ?.....                         | 8  |
| Dossier spécial Mission du Patrimoine ..... | 12 |
| Travaux .....                               | 16 |
| Projets en cours.....                       | 18 |
| Économie locale .....                       | 20 |
| Environnement .....                         | 21 |
| Urbanisme .....                             | 23 |
| École .....                                 | 24 |
| Notre patrimoine .....                      | 26 |
| Culture et vous.....                        | 28 |
| Finances .....                              | 29 |
| Vie associative.....                        | 30 |
| Bon à savoir.....                           | 36 |
| État civil .....                            | 39 |



## Le mot de la maire



Nous avons commencé et terminé l'année 2023 avec de grandes inquiétudes en raison de l'actualité nationale et internationale, guerres en Ukraine puis au Proche-Orient, crise énergétique, tensions inflationnistes. En France, les mouvements sociaux nous ont montré que ce que l'on croyait acquis peut être remis en cause à tout moment. Mais en ce début d'année, il est essentiel de garder l'espoir que 2024 voie revenir la paix, la tolérance et le respect de nos valeurs d'humanité.

La forte inflation contraint le budget municipal tout comme elle a des conséquences sur la vie quotidienne de chacun d'entre nous. Malgré cela, de nombreuses actions ont été réalisées en 2023 dont la dotation importante de la Mission Patrimoine pour les travaux de préservation et valorisation de l'église. La volonté de retrouver la place du village comme lieu de rencontre et de convivialité en y proposant des services ou commerces ambulants, en ouvrant le café-bibliothèque, en y installant une annexe de l'office de tourisme communautaire a été une réussite. La prochaine étape du projet A Casa sera l'appel à projet à un cabinet d'architectes puisque le plan du site a été validé après quelques remaniements. Une antenne de téléphonie mobile sera installée dans l'année pour pallier le gros problème de manque de réseau très pénalisant pour les Sordais et les visiteurs. Il est aussi prévu d'implanter des bornes pour les voitures électriques. Nous espérons l'ouverture du pont routier de l'Arrière dès ce printemps.

Nous avons la chance d'avoir un village à l'urbanisme exceptionnel que nous devons protéger. Il le sera encore plus à l'avenir grâce à l'élaboration d'un SPR (Site Patrimonial Remarquable).

Les projets en cours et actions prévues pour 2024 vous sont présentés dans ce bulletin. Nous mobilisons tous les partenaires et cherchons toutes les subventions possibles pour maîtriser au mieux les finances municipales. Pour bénéficier d'un accompagnement, nous avons postulé au programme « Villages d'Avenir » et nous avons été retenus avec 32 villages landais.

Je tiens à saluer les bénévoles des associations qui par leur dévouement et leur disponibilité assurent un lien social et une convivialité indispensables. N'hésitez pas à les rejoindre et à participer également aux événements proposés par la commission culture de Sorde et par l'intercommunalité.

Je remercie les employés communaux et les élus, qui par leur engagement et leur sens du collectif, participent à la préservation et à l'amélioration de notre cadre de vie.

Une pensée sincère pour les personnes qui ont vécu une situation difficile en 2023, dans leur milieu professionnel, personnel ou familial. Je leur souhaite de trouver en 2024 apaisement et réconfort auprès de leur famille et de leurs amis.

Et à toutes et tous, mes souhaits les plus sincères pour une excellente année 2024 !

## RECENSEMENT 2023



Le recensement de la population a lieu tous les cinq ans. Celui de 2023 s'est déroulé en début d'année, par le biais de deux d'agents

recenseurs. Les résultats indiquent une petite augmentation de la population sordaise : elle était de 623 habitants en 2019 contre 645 habitants en 2023, soit une augmentation de 3,53 %.

### Mais au fait, à quoi sert le recensement ?

Il permet bien sûr d'établir la population officielle de chaque commune mais fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement... Les habitants de Sorde ont ainsi été sollicités pour répondre à des questionnaires permettant d'établir des statistiques. C'est grâce aux données collectées que les projets peuvent être pensés et réalisés, que des équipements collectifs sont envisagés, des moyens de transport développés, etc. Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal. L'INSEE est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires. Toutes les personnes qui y ont accès, dont les agents recenseurs, sont tenues au secret professionnel.

## REPAS COMMUNAL DU 3<sup>E</sup> ÂGE

Le traditionnel repas offert par la commune aux Sordaises et Sordais de plus de 65 ans a réuni 91 personnes le 25 février (24 colis ont été livrés aux personnes ne pouvant se déplacer). Les conseillers municipaux, les employés communaux et des bénévoles de bonne volonté ont permis de faire de ce rendez-vous un beau moment de partage. Cette année, c'est un traiteur de Port-de-Lanne qui a officié en cuisine et, autre nouveauté, le trio gascon les Taï Cousi d'Escos a assuré l'animation dans une ambiance gasconne.



## LE PÉDIBUS, ÇA MARCHE !

Aujourd'hui 14 enfants sont inscrits et profitent de ce dispositif. Chaque matin, le convoi démarre à 8h00 et offre 25 minutes de marche, d'échange, de complicité aux différents protagonistes. Deux autres arrêts permettent à la file de s'étoffer. Les enfants concernés ont entre 3 et 10-12 ans. C'est un temps partagé qui permet en outre d'arriver plus réveillé et en forme à l'école.

Le pédibus n'avance pas seul. Une vingtaine d'adultes œuvrent au bon déroulement : des parents, des grands-parents, des bénévoles.

Des moments festifs sont organisés afin que tout le monde se rencontre et échange autour de cette dynamique. Le pédibus fait aussi sa rentrée des classes fin août afin de partager un repas et d'accueillir comme il se doit les nouveaux participants... enfants ou adultes.



## LA HALTE SORDAISE SUR LA VOIE DE TOURS

Le gîte de pèlerins, propriété de la commune, est géré par la Société landaise des Amis de St-Jacques et d'études compostellanes. Cette année, 513 pèlerins y ont séjourné, ce qui représente une bonne fréquentation. Des hospitaliers venus de toute la France se relaient pour accueillir les cheminants et restent sur place une à deux semaines selon leurs disponibilités. Le gîte rouvrira ses portes en avril prochain. Les futurs hospitaliers peuvent se faire connaître au : 05 58 93 38 33.



## ASSOCIATION FRANCE ALZHEIMER MARCHÉ CONTRE L'OUBLI DES CHARENTES AUX PYRÉNÉES



Le mercredi 17 mai, la municipalité a accueilli Jacques Blanchard, parti de Nantes en direction de Saint-Jean-Pied-de-Port. Il participait à une action solidaire pour collecter des dons au profit de la recherche médicale afin de lutter contre la maladie d'Alzheimer. Celles et ceux qui le souhaitaient ont pu l'accompagner sur un petit bout de chemin. Un verre de l'amitié a été offert devant le gîte des pèlerins pour échanger en toute convivialité avec le marcheur.



## PIZZA TOUS LES VENDREDIS À SORDE !

Afin d'informer les habitants qui ne connaîtraient pas encore ce nouveau service mais souhaiteraient en bénéficier, nous rappelons que depuis le 12 mai, *Pizz'à Chris* est installé le vendredi sur la place de l'Église de 17h30 à 21h30. Ce foodtruck propose des pizzas à emporter. On peut se rendre directement sur place ou commander par téléphone au 07 61 96 45 91. Seuls les paiements en espèces sont acceptés.



Il est prévu qu'à partir d'avril 2024, un foodtruck Bières vienne aussi le vendredi soir mais tous les quinze jours...

## MOMENT DE PARTAGE ENTRE PETITS ET GRANDS

Le 14 février, une douzaine d'adultes (association Lous Bécards) et quelques enfants se sont retrouvés à la salle des fêtes afin de partager un moment de jeux de société et de goûter. Petite participation mais le plaisir d'être ensemble était bien là !



## CHANTIER PARTICIPATIF ÉCOCITOYEN AVEC L'ASSOCIATION SORS DE CHEZ TOI



L'association sordaise Sors de chez toi (randonnées pédestres) a organisé le 20 mai, avec le soutien de la municipalité, une randonnée pour nettoyer et révéler le chemin de Charlemagne. Armés de sécateurs, de tronçonneuses et de bonne volonté, les valeureux « bûcherons » ont permis de « rafraîchir » cet antique chemin. Merci à eux tous ! Petit rappel pour celles et ceux qui ne le connaissent pas : ce chemin fait partie de la voie romaine qui reliait Bordeaux à l'Espagne via Dax. Il traversait la falaise de Sorde au niveau du lieu-dit Barat-de-Vin situé en contrebas. On l'appelle aussi chemin de la Caoutère, en référence à la Fontaine chaude de Dax. La tradition rapporte que Charlemagne y serait passé pour aller combattre les Sarrazins en Espagne.

## DEUXIÈME ÉDITION DE LA JOURNÉE DES ASSOCIATIONS

Elle s'est déroulée le 17 juin : randonnée pédestre proposée par l'association *Sors de chez toi*, balade architecturale autour des façades du village animée par l'association *Amassa*, restauration et buvette sous les platanes, stands et ateliers animés par les associations et jeux pour les enfants étaient au programme. Pour clôturer cette journée, la finale de rugby du Top 14 a été diffusée à la salle des fêtes autour de taloas. Un grand merci à tous les participants qui ont répondu présents et aux bénévoles qui font vivre notre village ! Mettre en lumière les 13 associations sordaises est l'objectif de cette journée. Ce rendez-vous a rencontré peu de succès cette année. Il faut réfléchir à une autre formule ou à une période plus propice dans l'année. À suivre donc !



## DISTRIBUTEUR DE PAIN, ÉPILOGUE... HEUREUX !

Après quelques péripéties qui ont perturbé ce nouveau service installé sous le porche de la mairie, un nouveau distributeur de pain a été mis en place le 23 septembre. Il est loué par la Commune et propose un seul type de pain : une baguette bio traditionnelle fabriquée par la boulangerie de Cauneille, *Les Chemins du pain*. Le succès de ce distributeur auprès de la population étant mitigé, nous confirmons à celles et ceux qui hésiteraient à venir ou revenir chercher leur pain que tout fonctionne ! Il est possible de régler par carte bancaire ou en espèces, la machine rend la monnaie.



Balade architecturale ou champêtre, animations festives et ludiques, les associations ont joué le jeu !

## MOBILISATION SORDAISE POUR OCTOBRE ROSE



La campagne 2023 d'Octobre rose, à laquelle la municipalité est associée, a réuni le samedi 14 octobre une centaine de personnes

autour d'une randonnée pédestre de deux heures avec l'association Sors de chez toi, d'une initiation à la danse country et d'une dégustation d'huîtres et de charcuterie. Cette journée a permis de récolter 1 438,59 € de dons en faveur de la Ligue contre le cancer. Un grand merci à toutes les Sordaises et Sordais qui se sont mobilisés pour la bonne cause !



## POINT INFO TOURISME

L'office de tourisme de la Vallée du kiwi, dépendant de la CC du Pays d'Orthe et Arrigans, a testé un « point tourisme » à Sorde. Une agente de l'office de tourisme a assuré une permanence dans le hall de la mairie durant la période juin-septembre pour accueillir et informer les touristes. Cette initiative a été un vrai succès et sera reconduite en 2024.



## CAMPING MUNICIPAL - BILAN 2023

Cette année le camping *La Galupe* a accueilli une 3<sup>e</sup> bulle en forme de tente indienne. Cette offre touristique marche très bien et permet la venue de touristes qui profitent aussi des visites de l'abbaye, des randonnées sur le coteau ou des balades en canoë ou paddle.



La réservation d'emplacements de tentes ou camping-cars a moins bien fonctionné cette année. Il est difficile d'en connaître la raison mais il est tout de même apparu que notre terrain de sport avait été référencé sur Internet comme accueil « *pack for night* » où sont venus s'installer gratuitement des fourgons ou camping-cars trouvant le site très agréable ! Cette référence a bien sûr été supprimée. Concernant le bilan, 925 personnes ont été accueillies dans le camping pour un bénéfice de 8 537,08 €.

## RECRUTEMENT



La CC Pays d'Orthe et Arrigans a créé un emploi à temps complet de chargé de projet patrimonial à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024 pour une durée de trois ans.

Élia Gimenez qui était chargée de projet patrimonial et culturel (2020 à 2023) dans le cadre du Plan de Gestion de l'abbaye, occupera ce poste. Élia Gimenez aura pour mission de mener une réflexion sur l'élaboration du schéma directeur patrimonial (en prolongement du diagnostic culturel du territoire) et apportera un appui technique aux projets patrimoniaux de la commune de Sorde. La municipalité participera à la rémunération de l'agent à hauteur de 7 heures par semaine soit 364 heures par an.

## TÉLÉPHONIE

Sorde fait partie des villages en zone grise pour lesquels le plan appelé New Deal va être mis en place en 2024. L'opérateur Free a été nommé par l'État pour installer une antenne 4G sur laquelle se trouveront les antennes de tous les opérateurs. Deux ou trois terrains ont été repérés avec les techniciens de Free sur lesquels il serait possible d'installer cette antenne. Des tests avec drone ont été faits, en attente des résultats...

# QUOI DE NEUF ?

## UN CAFÉ-BIBLIOTHÈQUE POUR LES SORDAIS ET LES VISITEURS DE PASSAGE

Cela vous dirait de venir boire un café ou une boisson fraîche en papotant sur la place de l'église ou en feuilletant un livre, un magazine, un journal ? Le 1<sup>er</sup> mai 2023 a été inaugurée l'ouverture du café-bibliothèque qui avait été annoncée dans le bulletin 2022. Si les bénévoles et adhérents de la bibliothèque connaissent bien ce lieu situé dans la mairie et ouvert sur la place de l'Église, ce fut sans doute l'occasion pour beaucoup de Sordaises et Sordais de le découvrir ! L'exiguïté des espaces, à peine 25 m<sup>2</sup>, a demandé un peu d'imagination et beaucoup d'énergie pour créer un petit comptoir doté de tous les éléments nécessaires au fonctionnement du café. Les deux adjoints du conseil municipal Didier et Michel se sont mis à la tâche avec brio. L'association Amassa, partie prenante du projet, a assuré le fonctionnement du lieu, fourni la machine à café, les tables et parasols, etc. Grâce à cette collaboration, le café-bibliothèque a pu proposer trois fois par semaine café, thé, euskola (cola basque), jus de



Les travaux, la déco, l'inauguration et. la détente entre livres, café, et conversations du matin !

kiwis, eau gazeuse et petits gâteaux de la boulangerie *La ferme de Boy* de Saint-Lon-les-Mines. L'idée est bien évidemment de poursuivre l'aventure en 2024. Nous espérons que Sordaises et Sordais se mobiliseront pour faire fonctionner ce lieu, tant derrière que devant le comptoir !



## SORDE FAIT SON PREMIER MARCHÉ DES PRODUCTEURS DE PAYS

Quel plaisir de faire son marché au village dans la douceur d'une soirée d'été et de partager un repas avec des petits plats achetés sur place ! Cette année, la municipalité a décidé de s'inscrire dans cette opération qui existe depuis 2008 et a essaimé dans toutes les régions de France. La dénomination « Marchés des Producteurs de Pays » (MPP) relève d'une marque des Chambres d'agriculture. Ce sont des marchés qui réunissent uniquement et exclusivement des producteurs fermiers et artisans locaux engagés dans le respect d'une charte de bonnes pratiques.

Le 14 août, 12 stands de producteurs (glaces, miel, jus de kiwi, axoa de canard, samoussas, etc.) ont ainsi investi la rue Darré-Lavielle, le long du boulo-drome, tandis que des tables étaient installées sous les platanes pour pouvoir se restaurer. L'association Amassa a assuré la vente des boissons et quelques conseillers municipaux la vente de frites pour compléter les plats achetés sur place. Environ trois cents personnes ont participé à cette belle soirée d'été.

**Pour 2024, réservez votre soirée du 14 août !**

# La saison culturelle 2023-2024

Programme et dates sous réserve de modifications. Restez informés avec l'appli Panneau Pocket et l'affichage à la salle des fêtes.

## RENCONTRES CULTURELLES POUR PETITS ET GRANDS LA 3<sup>E</sup> SAISON EST LANCÉE !

La saison culturelle de notre village a commencé en novembre dernier avec le Mois du Doc. Nous vous présentons ici toute la programmation 2023-2024 qui se terminera en juin. À vos agendas ! Si vous êtes intéressés pour participer à la commission extra-municipale qui met en place cette programmation, vous pouvez vous inscrire auprès du secrétariat de la mairie.

### SAISON CULTURELLE 2023-2024



**04 novembre**  
**DOCUMENTAIRE**  
« Le bleu te va si bien »  
de L. Rivoalen.



**02 décembre**  
**CONFÉRENCE**  
La mâturation royale et le gave d'Oloron  
par A. Ichas.



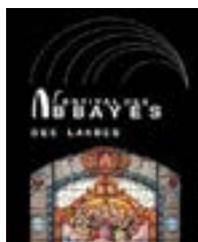
**16 décembre**  
**AU PIED DU SAPIN**  
Contes et chants de Noël, boissons chaudes et friandises !



**23 décembre**  
**J'AI RÊVÉ DU PÈRE NOËL**  
Spectacle avec la Cie La Marge rousse



**03 février 2024/18h**  
► **CONTE ADULTE**  
« Les aventures de Sordéon », un conte original créé et raconté par l'Atelier d'écriture de Sorde  
► Salle de la mairie



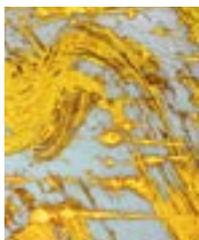
**09 juin 2024/18h**  
► **FESTIVAL DES ABBAYES**  
Concert Ensemble de cors QUATTUOR CORDIAL  
► Église



**17 février 2024/20h30**  
► **SPECTACLE**  
Christian Laborde présente son récit *Nougaro* by Laborde + séance « Le goût des mots ». Dans le cadre du festival L'Émoi des mots  
► Salles des fêtes



**16 juin 2024/17h**  
► **CHORALES**  
Chorales FaSiLaCanté de Dax et Mendi Mendis de Mauléon  
► Église



**Mars 2024 ► POÉSIE**  
à l'occasion du Printemps des poètes sur le thème « La Grâce ». Programme et date à définir  
► Village



**21 juin 2024/à partir de 18h**  
► **FÊTE DE LA MUSIQUE**  
Chantoir et bal guinguette sous les lampions  
► Place de l'Église



**27 avril 2024/20h**  
► **CONCERT**  
Quatuor de saxophones LAUBEN et .chorale  
► Église



**22 juin 2024/21h**  
► **SIESTE MUSICALE**  
Séance musicale en nocturne sur la terrasse de l'abbaye  
► Abbaye de Sorde

# QUOI DE NEUF ?

## La saison culturelle 2023-2024

Nous avons lancé l'an dernier un concours-photo amateur, « Selfie Sorde » avec des prix décernés lors de la Fête de la musique.

Ce concours n'a pas connu un engouement retentissant, mais comme nous avons de l'espoir, nous récidivons avec une 2<sup>e</sup> édition. Notre optimisme nous pousse à proposer un second concours-photo amateur sur le thème du gave d'Oloron à Sorde. Chacun peut participer à l'un des concours ou aux deux selon la motivation et l'inspiration.

Un grand merci à tous les photographes amateurs qui ont participé en 2023 et bienvenue à ceux de 2024 !

Voir ci-dessous, le règlement du concours. Pour tout renseignement complémentaire, contacter la commission extra-municipale à l'adresse : [chantoir.sorde@gmail.com](mailto:chantoir.sorde@gmail.com)

## DEUX CONCOURS-PHOTO AMATEUR J'AIME SORDE !



## MON GAVE D'OLORON

Posez votre regard sur notre village ou sur notre gave, donnez-nous ou donnez-vous à voir, à ressentir à travers votre photo, exprimez votre imagination, votre créativité, votre humour, votre étonnement...

**Choisissez votre concours et lancez-vous en un clic !**

Concours ouverts à tous les amateurs, de passage à Sorde ou à Sorde pour toujours ! Pour y participer, consultez le règlement.

Concours-photo amateur organisés par la commune de Sorde-l'Abbaye dans le cadre de la Saison culturelle 2023-2024  
Renseignements : [chantoir.sorde@gmail.com](mailto:chantoir.sorde@gmail.com)



Le Selfie Sorde 2023. Et les 3 photos lauréates sont...



### 1. THÈMES DES CONCOURS

« **Selfie Sorde** » : Autoportrait photographique réalisé à Sorde-l'abbaye avec un téléphone portable. Le photographe et un endroit de Sorde doivent apparaître sur la photo.

« **Mon gave d'Oloron** » : Une photo de Sorde sur le thème du gave d'Oloron.

### 2. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le concours est ouvert à tous les photographes amateurs, sans limite d'âge. Les photographes professionnels sont exclus du concours.

Les membres du jury sont autorisés à participer mais leur photographie sera hors concours.

### 3. DURÉE DES CONCOURS

Les concours sont ouverts jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2024.

### 4. MODALITÉS DE PARTICIPATION

– La participation est gratuite. Un participant peut concourir aux deux concours.

– Une seule photo doit être proposée par participant pour chaque concours.

– Photo en format JPEG /Résolution : 1 Mo - 300 DPI minimum

Nom du fichier : VotreNOM\_VotrePRENOM

La photo ne doit ni être retouchée, ni faire l'objet d'un montage avec un logiciel photos.

– Sauf mention contraire, les participants autorisent la commune de Sorde-l'Abbaye à utiliser les photographies pour tout support de communication. Le nom du photographe sera mentionné (sauf avis contraire du photographe).

– La photo doit être envoyée à l'adresse mail : [chantoir.sorde@gmail.com](mailto:chantoir.sorde@gmail.com)  
Indiquez dans le mail vos nom et prénom, adresse et numéro de téléphone, accompagnés de la mention : « Je déclare avoir pris connaissance du règlement et en accepte les conditions. »

### 5. JURY DES CONCOURS ET CRITÈRES DE SÉLECTION

– Le jury est composé des membres de la commission culturelle extra-municipale.

Il se réunira pour choisir la meilleure photo pour chacun des deux concours.

– Critères de sélection : respect du thème, originalité...

– La décision du jury est irrévocable et ne sera en aucun cas à justifier.

### 6. PRIX

Les prix seront décernés aux 2 photos sélectionnées pour la Fête de la musique, le 21 juin 2024. Les photos des participants seront exposées à l'occasion de la remise des prix.

## RETOUR EN IMAGES SUR LA SAISON CULTURELLE 2022-2023



*Au pied du sapin pour fêter Noël en contes avec les bénévoles de la bibliothèque*

*Sorde fait son **Printemps des poètes** avec l'atelier d'écriture, une déambulation poétique autour du thème « Frontières ».*



*« La Geste d'Espantal », spectacle gascon, dans le cadre du festival L'Émoi des mots*

*Chants polyphoniques avec les écoles du Conservatoire de musique de Pau et les Chancaires de Saint-Pé-de-Léren*

*Balade contée dans le village avec Estelle de la Cie Les Pins parleurs*



*Le Festival des Abbayes  
Concert-piano avec Sarah Nemanu et Romain Descharmes*



*La Fête de la Musique, sous un ciel pluvieux, s'est déplacée à la salle des fêtes. Merci à tous les chanteurs amateurs et en particulier aux enfants qui ont osé monter sur scène (bravo à eux !!!), merci aux techniciens Patrick et Alain, aux associations Amassa, Lous Bécards, Côte West, Alma Cubana, aux Chancaires et au jongleur Will'Decoud pour leur participation.*



# DOSSIER SPÉCIAL MISSION PATRIMOINE

**L'ÉGLISE DE SORDE GAGNE AU LOTO DU PATRIMOINE 2023  
POUR SON PROGRAMME DE RESTAURATION :  
UN CHÈQUE DE 375 000 € A ÉTÉ REMIS À LA COMMUNE  
ET UNE COLLECTE DE DONS EST OUVERTE**

Le 16 mars dernier, la ministre de la Culture dévoilait les 18 sites français, un par région, retenus par la Mission Patrimoine dirigée par Stéphane Bern et déployée par la Fondation du Patrimoine. Ce fut une belle surprise de découvrir que l'abbaye de Sorde avait été sélectionnée comme site emblématique de la région Nouvelle-Aquitaine, et plus précisément son église, propriété de la commune, afin de soutenir son programme de restauration.

C'est donc notre église abbatiale qui s'est imposée parmi les autres dossiers déposés dans la région, et c'est la première fois, en six éditions, qu'un monument landais est retenu comme site emblématique ! L'édition 2023 du Loto du Patrimoine, lancée en septembre, a ainsi permis à notre commune de recevoir un chèque de 375 000 €. En parallèle, une collecte de dons a été ouverte afin de mobiliser le mécénat populaire et d'entreprises. Ces soutiens financiers sont un soulagement pour notre village très attaché à son patrimoine. Nous tenons à remercier toutes les collectivités, les personnes impliquées et la Fondation du patrimoine Nouvelle-Aquitaine pour leur engagement dans cette opération.



La Mission Patrimoine, portée par Stéphane Bern, déployée par la Fondation du patrimoine et soutenue par le ministère de la Culture et FDJ, contribue à la sauvegarde du patrimoine français. À cet effet, la Française des Jeux organise une offre spéciale de jeux de loterie "Mission Patrimoine", sous forme de tickets de grattage et de tirages du jeu Loto®. Les sommes collectées pour soutenir le patrimoine en péril, correspondent au montant du prélèvement revenant normalement à l'État, qui pour les jeux dédiés à Mission Patrimoine, le reverse à la Fondation du patrimoine.



©Fondation du patrimoine - MyPhotoAgency - Jean-Baptiste Sorin

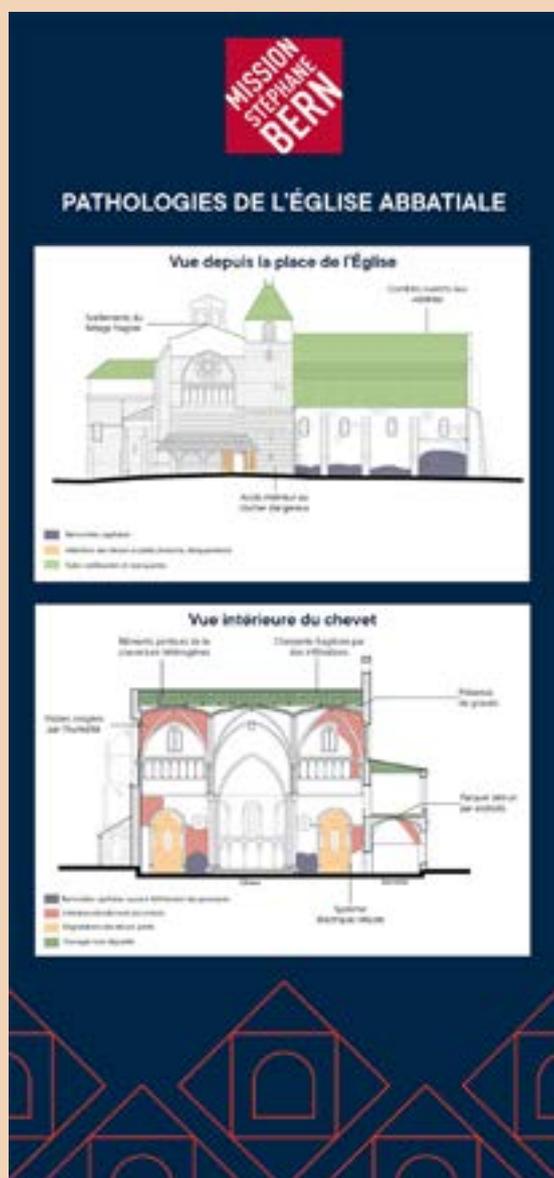
## L'église Saint-Jean-Baptiste, un patrimoine en péril

L'ancienne église abbatiale, qui servait de lieu de culte aux moines bénédictins, est propriété de la commune depuis 1905. Plusieurs fois détruite durant sa longue histoire, elle n'a conservé de l'époque médiévale que le chevet roman, le portail sculpté, des chapiteaux historiés et des pavements de mosaïques.

Pour assurer la conservation de ce monument très lourd à gérer pour une petite commune, l'ancienne municipalité avait signé en 2019 une convention avec le Département des Landes (propriétaire du logis abbatial) et la CC Pays d'Orthe et Arrigans (gestionnaire du monastère) pour la conservation et la valorisation des trois sites patrimoniaux. Cette collaboration entre les trois collectivités a permis d'élaborer un plan de gestion (dans le cadre du classement Unesco de l'abbaye) et d'établir un diagnostic sanitaire de l'ensemble abbatial remis en 2022 par un architecte en chef des Monuments Historiques. Ce diagnostic a révélé un état de dégradation alarmant qui menaçait l'église de ruine. Les réparations par petits bouts, souvent dans l'urgence, et les campagnes d'entretien avaient atteint leurs limites.

Devant l'ampleur des travaux à réaliser, dont le montant s'élève à 5,8 millions d'euros, les trois collectivités ont sollicité la Fondation du Patrimoine pour porter collégialement leur candidature à la Mission patrimoine. Le dossier a été retenu et beaucoup d'événements se sont succédé depuis l'annonce du 16 mars dernier. La presse s'est fait largement l'écho de cette bonne nouvelle, plusieurs reportages et articles ont permis de mettre en lumière l'abbaye de Sorde et son église en péril.

Le 17 juin, la commune a ouvert une collecte de dons sous l'égide de la Fondation du Patrimoine, qui s'étend sur cinq ans. Le 15 septembre, dans le cadre de la 6<sup>e</sup> édition du Loto du Patrimoine, les partenaires de la Mission Stéphane Bern ont annoncé le montant de l'aide accordée (375 000 €). Le chèque a été remis à la commune lors d'une cérémonie mouvementée en raison d'une météo pas très clémente qui a marqué les esprits ! Ce soutien financier ne suffira pas mais représente une aide précieuse. Grâce à l'exposition médiatique sans précédent offerte au site abbatial, on peut espérer miser sur le mécénat et le soutien du Département et de la Région pour parvenir à boucler un budget annuel de travaux faits par tranches de 400 000 €. La commune envisage d'investir 50 000 € par an sur dix ans. Un dossier d'appel d'offre vient d'être rédigé pour choisir l'architecte qui effectuera la première tranche des travaux (le clos et le couvert) d'un montant de 2 589 076 HT, devant commencer fin 2024.



### Le programme de restauration

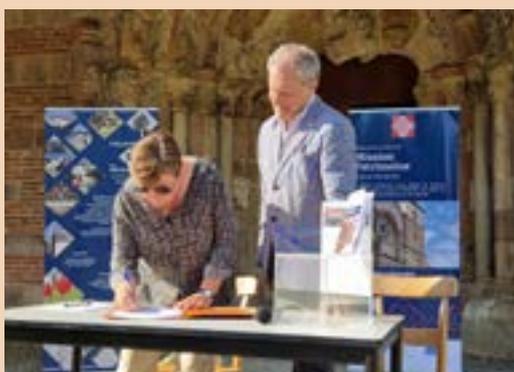
- Restauration du clos et du couvert. Ce sont les travaux d'urgence à effectuer pour mettre l'église hors d'eau : toitures, charpentes, parements et élévations extérieures.
- Restauration des intérieurs : ensemble des parements et décors peints.
- Mise aux normes du système électrique avec création d'un éclairage liturgique et mise en valeur architecturale, ainsi que mise en accessibilité (hors Mission Patrimoine).

# DOSSIER SPÉCIAL MISSION PATRIMOINE

16 mars, l'équipe de France 3 Aquitaine en reportage dans l'église pour l'annonce de la sélection de l'abbaye de Sorde à la Mission patrimoine. En présence de Jean Mortier, délégué départemental de la Fondation du patrimoine et Élia Gimenez, chargé de mission pour l'abbaye de Sorde.



Passage en radio,  
Souvenir FM



17 juin, signature de la convention entre la commune de Sorde (Françoise Laborde) et la Fondation du Patrimoine (Jean Mortier) pour lancer la collecte de dons.



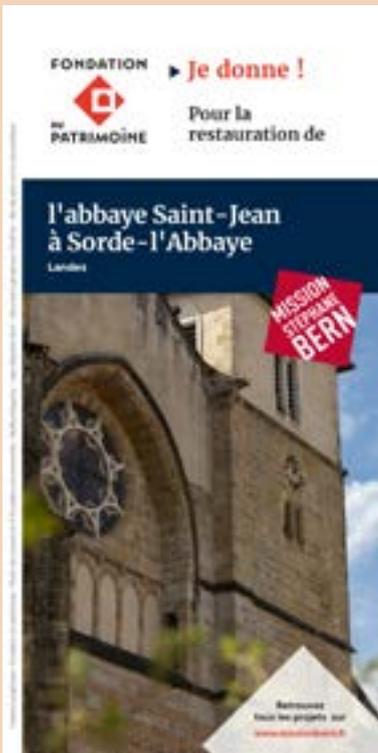
15 septembre, visite du site avant la remise du chèque du Loto du patrimoine en présence de Gérald de Maleville et Jean Mortier, respectivement délégué régional et délégué départemental de la Fondation du Patrimoine, Olivier Genty et Denis Curutchet, représentant la Française des Jeux, Jean-Marc Lescoute, président de la CCPOA, Rachel Durquety, vice-présidente départementale à la culture et au patrimoine et Françoise Laborde.



15 septembre, l'équipe de France 3 Aquitaine en reportage dans l'église pour l'annonce du montant du chèque au Loto du Patrimoine.



16 et 17 septembre, l'équipe de la Fondation du Patrimoine (au premier plan, Gérald de Maleville, représentant régional) s'est installée devant l'église lors des Journées européennes du Patrimoine pour sensibiliser les visiteurs sur les travaux de restauration et favoriser la collecte de dons.



## COLLECTE DE DONS : PARTICIPEZ AU FINANCEMENT DE LA RESTAURATION DE L'ÉGLISE !

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine peut recevoir les dons de particuliers ou d'entreprises affectés à un projet précis de restauration du patrimoine à partir de 1 €. Il est possible de faire un don par chèque ou un don en ligne. Pour les dons par chèque, deux urnes sont à disposition : l'une dans le hall de la mairie et l'autre dans l'église.

Pour en savoir plus :

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/abbaye-saint-jean-de-sorde-sorde-labbaye>

Il est important de garder ce lieu vivant pour tous. L'église de Sorde, située en plein cœur du bourg, est l'édifice le plus visité du village. Elle est à la fois lieu cultuel (paroisse et pèlerins) et culturel (concerts – Festival des abbayes entre autres). De plus, elle est la plus grande église du territoire qui peut accueillir des cérémonies religieuses importantes comme les communions. Elle fait partie des rares églises de France encore ouvertes tous les jours grâce à l'implication des paroissiens.

### ► Soutenez la restauration de l'abbaye Saint-Jean, donnez !

#### ◆◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

Située au cœur de l'ancienne bastide, l'abbaye bénédictine de Sorde est attestée dès le XI<sup>e</sup> siècle et elle est l'une des abbayes indépendantes les plus anciennes de Gascogne.

L'église abbatiale de Sorde est un édifice très complexe qui garde la trace des nombreuses destructions, reconstructions et transformations dont il a fait l'objet à des époques différentes.

Les pierres rubéfiées témoignent de l'incendie qui l'a en partie ruinée lors des guerres de Religion. Les moines de la Congrégation de Saint-Maur, appelés à Sorde pour relever l'abbaye en 1663 trouvent des voûtes effondrées dans l'église. Ils s'emploient à relever l'abbaye qui reste en activité jusqu'en 1791, date à laquelle les moines sont forcés de partir. L'abbaye est alors vendue aux enchères et l'église devient paroissiale. Elle est classée au titre des monuments historiques depuis 1909.

#### ◆◆ ETAT DE L'ÉDIFICE

Deux études d'architectes en chef des monuments historiques (1999 et 2022) signalent la nécessité d'une intervention globale sur l'église abbatiale. Les conditions

d'étanchéité défectueuses demandent désormais des actions rapides et l'état des couvertures est tel que les campagnes d'entretien ont atteint leurs limites. Les combles sont ouverts aux volatiles et l'accès au clocher est marqué par sa fragilité et son insécurité. Le système électrique est vétuste voire obsolète et dangereux.

#### ◆◆ LE PROJET

La restauration de l'église abbatiale a pour objectif de mettre fin aux diverses opérations d'urgence et de remettre durablement en état l'édifice ainsi que d'assurer la sécurité des visiteurs, fidèles, pèlerins et scolaires. Le clo et le couvent seront restaurés en priorité avant de réaliser la mise au norme du système électrique et la restauration des intérieurs.

Cette restauration s'accompagnera de la mise aux normes de l'église en matière d'accessibilité et de la réalisation d'un éclairage architectural et liturgique.

|                      |                       |
|----------------------|-----------------------|
| Montant des travaux  | 2 589 076 € HT        |
| Objectif de collecte | 250 000 €             |
| Début des travaux    | Fin 2023 - début 2024 |

### ► Bulletin de don

#### ► Oui, je fais un don pour aider la restauration de l'abbaye Saint-Jean à Sorde-l'Abbaye

Si l'ensemble que vous avez été affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine à la date d'achèvement par votre don de 5 ans après le lancement de la collecte, il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux prévu par la Fondation ou dans le cas de fonds provenant de la Banque de France.

#### Sur notre site internet

[www.fondation-patrimoine.org/85230](http://www.fondation-patrimoine.org/85230)  
ou en flashant le QR code ci-contre.



#### Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine  
l'abbaye Saint-Jean à Sorde-l'Abbaye**

#### Le montant de mon don est de :

80 €  150 €  250 €  500 €

Autre montant : \_\_\_\_\_ €

Nom ou Société : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

#### ► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

| Exemples de dons   | 80 € | 150 € | 250 € | 500 € |
|--|------|-------|-------|-------|
| Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu   | 58 € | 81 €  | 85 €  | 170 € |
| <small>Reduction d'impôt de 25 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.</small>  |      |       |       |       |
| Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière  | 70 € | 38 €  | 43 €  | 125 € |
| <small>Reduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (somme totale est plafonnée lorsque le don est de 50 000 €).</small>                      |      |       |       |       |
| Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés  | 32 € | 65 €  | 100 € | 200 € |
| <small>Reduction d'impôt de 50 % du don dans la limite de 20 000 € ou de 5 % du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.</small> |      |       |       |       |

Le reçu fiscal sera adressé par e-mail. Il vous sera transmis après vérification par la Fondation du patrimoine.



## RENCONTRE ET ÉCHANGES AVEC VINCI AUTOROUTES

Une réunion entre des représentants de la société Vinci Autoroutes et les conseillers municipaux a permis de faire un point sur l'avancée du projet du demi-échangeur autoroutier dit de Carresse-Cassaber, entre l'A64 et la RD29. La mise en service était alors prévue au plus tard fin 2025. Depuis cette réunion, plusieurs données ont changé et la fin des travaux sera repoussée fin 2026 voire 2027. En effet, l'acquisition du foncier nécessaire pose problème et retarde les opérations. De plus, des sondages archéologiques ont révélé la présence de vestiges et obligent à effectuer des fouilles. Le dossier devra également passer devant le Conseil national de protection de la nature (CNPN) car le site se trouve en zone Natura 2000 sur le ruisseau de Labarthe. Pour rappel, ce demi-échangeur concernera les déplacements depuis et vers Bayonne ; 1 450 véhicules dont 15% de poids lourds devraient l'utiliser ; le coût sera de 13 millions d'euros HT.

➤ Pour en savoir +  
[www.a64-echangeur-carresse-cassaber.com](http://www.a64-echangeur-carresse-cassaber.com)

## UN ABRIBUS PAS COMME LES AUTRES !



La réalisation d'un abribus en bois situé aux bordes de Léren a été confiée à Samuel Treude, charpentier, ébéniste et sculpteur, qui anime également les ateliers bois organisés par l'association Amassa. De la belle ouvrage !

## DES EXPERTS DÉSESPÉRANTS

La salle des fêtes souffre de sérieux problèmes d'infiltration d'eau au niveau des chêneaux à chaque forte pluie. La Mairie est en lien avec les assurances et les experts des artisans ayant travaillé sur la réfection du bâtiment. Le dossier est au point mort puisque personne ne veut reconnaître les malfaçons, chacun se renvoyant la balle... Une affaire épineuse à suivre donc.

## VOIRIES

### VOIRIE COMMUNAUTAIRE

La Communauté des communes (CCPOA) est intervenue sur la réfection du chemin du Coût et sur la stabilisation des accotements du chemin de Lacaussade. Les banquettes et les fossés seront refaits en cours d'année. La CCPOA prend aussi en charge le curage des fossés le long des routes communautaires. Elle est intervenue durant trois jours en 2023.

L'entretien des ponts incombe aux propriétaires.

Le fauchage est effectué par les agents communaux.

### VOIRIE COMMUNALE

Comme tous les ans, l'ensemble des chemins communaux est entretenu avec l'apport de 200 tonnes de granulats, ce qui nécessite pour les agents communaux et des élus une semaine de travail à l'aide d'un compacteur, tracteurs et de camion. Toute aide humaine et matérielle des utilisateurs serait la bienvenue. Malheureusement en fonction des utilisations et des intempéries, certains chemins se dégradent très rapidement.

Le fauchage de ces voies et des fossés (ancien AFR) est également réalisé par les agents communaux.

## PHASE 1 DE LA RÉFECTION DES MENUISERIES DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Les menuiseries des deux bureaux de la mairie (secrétariat et bureau maire/adjoints) ainsi que le bureau de la salle des fêtes où est installée Élia Gimenez, chargée de projet patrimonial, ont été refaites.

En 2024, est programmé le changement des portes de la salle des mariages.

## UN TRACTEUR FLAMBANT NEUF POUR LES SERVICES TECHNIQUES

Après dix-huit ans de bons services, le tracteur de la commune a été revendu et remplacé par un modèle dernier cri. Une acquisition qui fera certainement le bonheur des agents techniques pendant au moins deux décennies !



## LE PONT DE L'ARRIBÈRE : ÉTAT DES TRAVAUX EN COURS

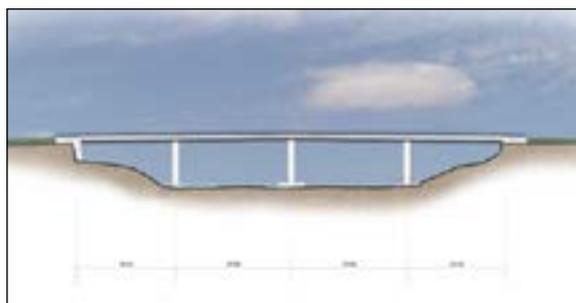
Après la démolition de l'ancien ouvrage datant des années 1929-1930, la reconstruction du pont de l'Arribère a débuté en janvier 2023. Il reposera sur trois piles contre quatre auparavant. Dès la construction de la première pile sur la rive gauche du gave d'Oloron, les premières difficultés que les études préalables n'avaient pas prévu ont ralenti le chantier : pour trouver une roche calcaire et de la stabilité, il a fallu enfoncer les pieux jusqu'à 16 mètres au lieu de 10 mètres. Pour rappel, ce pont, situé sur l'actuel chemin jacquaire, est emprunté au quotidien par 30 poids-lourds et 550 véhicules. Long de 110 mètres, l'ouvrage en construction comptera sur une largeur de chaussée de 6 mètres et un trottoir de 1,60 m. Il sera doté d'un « chaussidou » ou « chaucidou » (chaussée à circulation douce) qui permet de matérialiser un espace pour les cyclistes. Ce type d'aménagement permet une circulation partagée cyclo et véhicules moteurs sur des routes trop étroites pour accueillir des aménagements cyclables classiques.

L'ouverture du nouveau pont est prévue en avril 2024. Vous souhaitez suivre le chantier en direct ? Une caméra installée sur le site est accessible sur : [landes.fr/chantiers-routiers](https://landes.fr/chantiers-routiers).



*Illustration d'un chaussidou*

*Le saviez-vous ? Le mot « chaussidou » est la contraction de « chaussée » et de « doux ». C'est un concept qui vient de Suisse. On utilise aussi le mot « chaucidou » pour « chaussée à circulation douce ».*



*Le chantier en cours et projection du futur pont*

# PROJETS EN COURS

## PETITES CITÉS DE CARACTÈRE

Après avoir obtenu l'éligibilité en 2022, la commune présentera en 2024 ou 2025 le dossier d'homologation qui est synonyme d'accession directe à la marque PCC (Petites Cités de Caractère). Les actions déjà mises en œuvre et celles qui sont en cours de réalisation permettent d'envisager une issue favorable à cet « examen de passage ». Seul bémol : le recul de la date d'ouverture du demi-échangeur pourrait être une entrave pour l'obtention de l'homologation.



## ASSEMBLÉE DES FINANCEURS

Le 29 mars, le plan de référence et le plan de financement pour l'obtention de la marque Petites Cités de Caractère ont été présentés à l'assemblée des financeurs (DRAC, Région, Département) et à la CCPOA.



## SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE



L'obtention de la marque PCC exige l'élaboration d'un Site Patrimonial remarquable (SPR). C'est un outil de protection, de gestion et de mise en valeur unique, mis en œuvre dans des périmètres à fort intérêt patrimonial. L'ensemble des secteurs sauvegardés, AVAP et ZPPAUP, a été transformé en SPR en 2016. Désormais, un seul outil, le SPR, permet d'identifier clairement les enjeux patrimoniaux d'un même territoire. En France, on dénombre près de 1 000 SPR répartis sur l'ensemble du territoire. Tout comme la protection au titre des Monuments historiques, ce classement fait partie des servitudes d'utilité publiques (SUP) fondées sur l'intérêt patrimonial d'un bien. Le cahier des charges défini dans le SPR ne sera pas modifié, lors du changement par exemple de l'architecte des Bâtiments de France. L'élaboration de ce gros dossier (élaboration sur 5 ans) est porté par la CCPOA.

## EMBELLIR ET ANIMER LA PLACE DE L'ÉGLISE

Un projet de réaménagement de la place de l'Église est prévu dans le plan de référence.

Une première projection a été réalisée avant de passer à des travaux plus lourds et plus coûteux. Afin de dégager cet espace encombré par les voitures, un marquage au sol délimite un nombre réduit de places de stationnement. Cinq emplacements ont été créés : trois pour les locataires des logements communaux de la mairie, un pour les personnes détentrices de la carte handicap et un pour les arrêts minute. L'idée est de valoriser la vue sur l'église et de sécuriser la circulation des piétons. La végétalisation de l'ensemble devra être pensée. Le stationnement en cœur de bourg fait partie des enjeux à venir, d'autant que les visiteurs de l'abbaye sont de plus en plus nombreux. C'est un point crucial du développement touristique du village qui fait partie des réflexions en cours.



La création du café-bibliothèque, en attendant la finalisation du site A Casa, s'inscrit aussi dans l'objectif de rendre la place plus accueillante et attractive. C'est dans cette même démarche, que de juin à septembre, l'Office de tourisme de la Vallée des kiwis a installé un point Info pour renseigner les visiteurs. Ces opérations seront reconduites en 2024.

## DES VUES PANORAMIQUES

Le plan de référence prévoit la création de belvédères valorisant les plus belles vues sur le village. Deux sont actuellement en projet : l'un qui sera installé sur le chemin de la Causade et l'autre sur le gave côté centrale hydroélectrique. Celui-ci permettra de retrouver la vue sur la façade de l'abbaye qui manque tant. Ce projet a été soumis à l'architecte des Bâtiments de France en concertation avec la filiale du Crédit Agricole, propriétaire du site.



© CCPOA

## PÔLE DE VIE A CASA



A CASA, le projet d'économie sociale, solidaire et écologique porté par la municipalité s'intègre dans le plan de référence élaboré pour la marque PCC. Pour rappel, ce projet est accompagné par l'association citoyenne Amassa qui a créé six commissions ouvertes à toutes et tous. Il est également accompagné en assistance à maîtrise d'ouvrage par le CAUE des Landes qui a fourni un nouveau plan du site suite à des changements dans la destination des espaces.

En 2023, l'avancement de ce projet a été ralenti par le temps consacré à la Mission Patrimoine. Les restaurations de l'église auront des conséquences financières sur le programme mais l'ambition est bien de le réaliser dans les meilleures conditions.

### HABITAT SENIORS

Cet habitat pour personnes âgées autonomes investira l'ancienne maison Lombarde, rue Lavielle. C'est le bailleur social XL Habitat (Office public de l'habitat des Landes) qui en est le maître d'ouvrage (prise en charge et plan de financement). La bâtisse lui a été cédée par la commune pour 1 € par bail emphytéotique de 60 ans. Le programme prévoit la réalisation de 5 logements collectifs et d'une salle commune. Le plan de financement prévisionnel s'élève à 709 057,91 € TTC. Le cabinet d'architecture choisi par XL Habitat est Arcad à St-Paul-lès-Dax qui doit fournir une esquisse fin janvier 2024. Les artisans seront consultés vers le mois de juin et le chantier pourrait démarrer fin 2024.



### LA MÉDIATHÈQUE



Le projet culturel, scientifique, éducatif et social (PCSES) de la médiathèque a été présenté à la DRAC Aquitaine (Direction régionale des Affaires culturelles) en présence de la MDL (Médiathèque des Landes) et a reçu un très bon accueil. Il devrait bénéficier

d'un accompagnement et d'un soutien financier importants. Les axes stratégiques proposés sont une médiathèque responsable et durable, à l'écoute du patrimoine du territoire, solidaire autour du numérique et d'un café. Tous les publics sont concernés avec, en particulier des actions ciblées auprès des écoles et des jeunes du village, des publics empêchés et des seniors.

### ATELIERS PÉDAGOGIQUES

Jardin en permaculture, techniques du bois, peinture suédoise, décors de Noël au naturel : en 2023, plusieurs ateliers ont été proposés par l'association Amassa. Ces temps d'apprentissage illustrent l'esprit du site A casa et trouveront certainement une application dans la réalisation du projet sous forme d'ateliers participatifs avec des « apprentis » aguerris ! Un chantier de bénévoles a aussi permis à l'association de nettoyer et d'aménager l'ancienne salle du gîte des pèlerins pour en faire un espace de partage destiné à des animations ou activités en lien avec le site, en attendant les travaux définitifs.



### VILLAGES D'AVENIR

Notre village a été retenu dans le programme « Villages d'avenir », qui s'inscrit dans le plan « France ruralités » élaboré par l'AMRF (Association des maires ruraux de France) et lancé par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT). Ce programme prévoit le recrutement de 100 chefs de projets dès janvier 2024, placés sous la tutelle des préfets pour aider les communes à réaliser leurs projets. La municipalité avait postulé pour bénéficier de cet accompagnement. C'est une très bonne nouvelle car cette aide viendra combler un manque en matière d'ingénierie pour le projet A Casa. Cet appui de proximité, humain et opérationnel est le bienvenu et nous espérons qu'il permettra d'avancer sereinement et efficacement. Trente-deux autres communes dans les Landes ont été retenues.

| ARTISANS   |   |
|--|---|
| <b>AMÉLIE SERVICES</b> Aide à domicile<br>Amélie LEVASSEUR<br>06 35 46 19 29/amelieservices@outlook.fr   | <b>LES JARDINS DE LA CAUSSADE</b> Vente de légumes bio<br>Christelle RIMINI - 06 62 90 10 07                          |
| <b>ARBONATURE</b> Diagnostics et travaux d'élagage<br>Alexis CHASSIN - 06 77 69 20 72/arbonature@hotmail.fr  | <b>KIWIDELICES</b> Vente de produits dérivés du kiwi<br>Stéphane Malfatti<br>06 73 73 22 15/contact@kiwis-delices.com |
| <b>ATELIER DU I. ROUGE</b> - D. ET I. VERGEZ<br>Peintures décoratives - 06 10 32 32 64   | <b>SARL LESPIAU</b> Électricité générale<br>06 81 31 55 73/sarl.lespiau40@gmail.com                                   |
| <b>BEL - AGRI - TP - BTP BENQUET</b> Travaux agricoles<br>Thomas BENQUET - 06 81 45 60 61  | <b>Sandrine MARCO</b> Pâtisserie artisanale<br>06 84 31 93 45/cigalinecuisine4064@gmail.com                           |
| <b>BRIDAT SÉCURITÉ</b> Systèmes de sécurité incendie<br>Laurent BARETS - 05 58 41 88 97/06 68 65 64 40   | <b>MALFATTI-GAILLARD-LADONNE</b> Maçonnerie<br>05 58 73 07 24/06 08 68 52 31  |
| <b>CONTE Florie</b> Massage sérénité<br>06 23 28 31 37 89 - rue Bourgneuf   | <b>NICOLAS ROUSSEAU</b> Jardins et petits travaux<br>06 95 14 86 84   |
| <b>CREALIFEDESIGN</b><br>Bougies et fondants parfumés - Fab. artisanale<br>07 82 37 33 16/www.crealifedesign.com   | <b>NIKEL KROM</b> Cuisines professionnelles<br>R. MERCIER - 06 88 72 59 42  |
| <b>CREA'STyle BY GINI</b> Coiffure à domicile<br>06 10 20 38 25/crea.style.by.gini@gmail.com    | <b>SAS GARAGE RTM'AUTO</b> Mécanique auto<br>09 86 28 07 72/contact@rtmauto.fr  |
| <b>DU TEMPS POUR VOUS</b> Assistante administrative<br>Agnès LESPIAU - 06 25 55 32 05  | <b>S.M.S 40&amp;64</b> Dépannage Multi-Services<br>07 86 48 60 10/05 58 97 53 02                                      |
| <b>ICHAS ENTREPRISE</b> Charpente Menuiseries Cuisine<br>sarlichas@wanadoo.fr/05 58 73 04 73   | <b>LAURENT TOULET</b><br>Maintenance machines et tracteurs agricoles<br>06 33 12 34 02/toulet.laurent@orange.fr       |
| <b>ZG-JOUETS BOIS</b><br>Fabrication artisanale de matériel Montessori et de neuropsychomotricité<br>Jessica WROBLEWSKI 06 11 12 66 25/contact@zgjouetsbois.com/www.zgjouetsbois.com  |   |
| RESTAURATION - HÉBERGEMENT   |   |
| <b>AROHA</b> Chambres d'hôtes<br>05 58 73 17 74  | <b>GÎTE RURAL</b><br>Alain LAVIELLE - 05 58 73 60 34  |
| <b>AUBERGE DE L'ABBAYE</b> Hôtel-restaurant - J.-C. CAZAUX<br>09 79 11 40 46/cazaux6@gmail.com   | <b>LES NUITS DE CASSIOPEE</b> Hébergement insolite<br>06 03 96 32 31 / lesnuitsdecassiopee@gmail.com                  |
| <b>GÎTES DES GAVES</b><br>MME SALLES - 05 58 73 61 24/06 03 82 07 86   | <b>LA MAISON DU PIERROU</b> Chambres/Table d'hôtes<br>06 61 34 89 01/06 17 60 15 77                                   |
| <b>LA GALUPE</b> Camping municipal - 05 58 73 04 83  |   |
| LOISIRS - CULTURE  |   |
| <b>2X AVENTURES</b> Base de canoë<br>A. & A. COUVELAERE - 06 10 61 79 02   | <b>THÉÂTRE du SENTIER</b> Atelier de théâtre<br>Thierry COURSAN - 05 58 73 76 17                                      |



Si par mégarde, nous avons oublié l'un d'entre vous, veuillez vous signaler à la Mairie de Sorde afin de paraître sur le prochain bulletin et sur le site internet.

## TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS : C'EST PARTI !

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, le tri à la source des biodéchets est une réalité sur le territoire du Sitcom Côte sud des Landes. Collecte des biodéchets ou compostage collectif en pied d'immeuble sont autant de solutions complémentaires au compostage individuel pour mieux les gérer. Le Sitcom Côte sud des Landes déploie un plan d'équipement sur deux ans afin que nous puissions tous disposer d'une solution pour les trier et mieux les valoriser.

Pour les habitants du territoire de la côte sud des Landes, **trois solutions pour trier les biodéchets** et les valoriser sont proposées, selon votre lieu de résidence.

LES BIODÉCHETS représentent encore **1/3** nos poubelles. Pourtant ils ont de la valeur ! Les trier c'est la possibilité de les détourner de la poubelle d'ordures ménagères.

### NOUVEAU : LA COLLECTE SÉPARÉE

#### ■ LA COLLECTE EN BORNES « BIODÉCHETS » : UN NOUVEAU SERVICE POUR ALLÉGER NOS POUBELLES.

Pour faciliter le quotidien des habitants de la Côte sud des Landes, le Sitcom déploie une nouvelle solution avec des bornes qui peuvent recevoir nos biodéchets. Les habitants des secteurs concernés sont invités à y jeter leurs biodéchets uniquement en sac en papier biodégradable fermé. Ces biodéchets sont ainsi détournés de la collecte d'ordures ménagères classique et permettront un retour au sol de qualité par une valorisation agronomique. Ce nouveau dispositif de collecte des biodéchets en apport volontaire est complémentaire au compostage et ne s'y substitue pas. **Retrouvez les bornes géolocalisées sur [www.sitcom40.fr](http://www.sitcom40.fr)** (à ce jour, uniquement sur le territoire de la communauté de communes MACS). Les sacs et bioseaux sont disponibles sur les déchetteries suivantes : Bénesse-Maremne, Labenne, Saint-Martin-de-Hinx, Saint-Vincent-de-Tyrosse, Soorts-Hossegor, Soustons et Vieux-Boucau.



### ET TOUJOURS, LES SOLUTIONS DE PROXIMITÉ

#### ■ LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL : 40 % DES FOYERS DÉJÀ ÉQUIPÉS



Parmi les solutions de valorisation des biodéchets, le compostage individuel constitue certainement la plus efficace et la plus connue. Action phare du programme de prévention du Sitcom Côte sud des Landes, le taux d'équipement en composteurs est aujourd'hui de 40 % sur notre territoire.

Le Sitcom prévoit deux campagnes de distribution de composteurs par an d'ici à 2026. Toutefois, si vous êtes intéressés et que vous avez un jardin, vous pouvez toujours obtenir un composteur, un bioseau et un agitateur, soit sur la déchetterie la plus proche, après réservation par téléphone au Sitcom, soit à Bénesse Maremne, près de la déchetterie, sur la plateforme multimatériaux.

#### ■ LE COMPOSTAGE COLLECTIF : MÊME EN APPARTEMENT LE COMPOSTAGE EST POSSIBLE.



Déployé facilement en zone pavillonnaire, le compostage demande toutefois davantage d'organisation dans les zones plus urbaines. Le compostage collectif apparaît alors comme une bonne solution. Il nécessite néanmoins une étude de faisabilité, des aménagements spécifiques, et des autorisations. Le principe du compostage collectif est simple : des composteurs sont installés en pied d'immeuble, sur un espace réservé. L'initiative doit être appuyée par le Syndic de copropriété ou le bailleur. Le Sitcom débute actuellement un plan d'équipement sur plusieurs communes du territoire. Ce projet est piloté par les maîtres composteurs du Sitcom qui en assurent l'accompagnement et le suivi.

**+ PLUS D'INFOS sur [www.sitcom40.fr](http://www.sitcom40.fr)**

#### Les Biodéchets KESAKO ?

Ce sont l'ensemble des déchets alimentaires comme les épluchures de fruits et de légumes, les restes de repas et laitage, les sachets de thé, marc de café, les restes de viandes, poissons, produits de la mer... Ils peuvent être décomposés naturellement en compost.

**Il va sans dire que les biodéchets doivent être triés sans leurs emballages !**



## LE SYNDICAT MIXTE DU BAS-ADOUR MARITIME



Le Syndicat Mixte du Bas-Adour Maritime (SMBAM), créé en 2020, est né de la fusion de deux syndicats de rivière qui géraient les rives droite et gauche de l'Adour Maritime (depuis le Bec du Gave jusqu'au pont de l'A63 à Bayonne). Son siège social est situé à Urt.

Ce syndicat de rivière est un établissement public qui a pour compétence la GeMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention contre les inondations) sur l'Adour de Dax à Bayonne, ainsi que sur ses principaux affluents (Bidouze, Gaves réunis, Aran, Ardanavy...), soit une superficie de 836 km<sup>2</sup>.

Le territoire du SMBAM s'étend sur 2 départements (Pyrénées-Atlantiques et Landes.), 5 Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) dont la CC Pays d'Orthe et Arrigans et plus précisément 65 communes. Il est piloté par les élus locaux désignés par les 5 EPCI et son équipe est composée de 7 agents dont 2 techniciens à l'écoute des citoyens pour toutes questions techniques ou réglementaires.

Site internet : [www.smbam.fr](http://www.smbam.fr)

Contact : [contact@smbam.fr](mailto:contact@smbam.fr) ou 05 59 56 28 57

### Quelles sont ses actions ?



# URBANISME

## DÉMARCHES ET CONSEILS POUR VOS TRAVAUX

Tous travaux ou aménagements faits dans les maisons ou les jardins doivent faire l'objet d'une déclaration préalable soumise à l'avis de l'**ADACL** (Agence départementale d'aide aux collectivités locales) et de l'**ABF** (Architecte des bâtiments de France). Le secrétariat de la mairie vous reçoit pour vous renseigner et vous guider si nécessaire.

### DEMANDE D'AUTORISATION D'URBANISME EN LIGNE

Site internet : <https://ads.adacl40.fr/guichet-unique>

**Attention !** Les demandes déposées sur d'autres plates-formes ne seront pas prises en compte car non reçues par la Mairie.

Vous devez réaliser des travaux : construire, agrandir, réaliser une piscine, mettre une clôture, poser des panneaux photovoltaïques, construire un abri de jardin, etc. ? **Ces travaux doivent être déclarés puis autorisés par la commune avant d'être entrepris.** Toute demande en ligne sera automatiquement transmise au service de la commune correspondante. Vous pourrez suivre l'avancement de votre dossier jusqu'à l'obtention de la décision du maire, et conformément aux décisions des services de l'État (ABF, ADACL). Pour rappel : le maire reste l'autorité compétente pour valider votre autorisation d'urbanisme.

**Le dépôt papier en mairie est toujours possible.**



## POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS PROJETS D'URBANISME, LE CAUE DES LANDES VOUS CONSEILLE ET VOUS GUIDE GRATUITEMENT

Le CAUE est une association départementale chargée de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Le CAUE est un outil de diagnostic et d'aide à la décision. Il répond aux demandes de conseil des collectivités publiques, des professionnels, des associations et des particuliers. Il assure des missions de formation et de sensibilisation.

Pour un rendez-vous, appeler le : 05 58 06 11 77

## ENGAGER DES TRAVAUX QUAND ON EST PROPRIÉTAIRE D'UN BIEN PATRIMONIAL

Nous vous invitons à contacter votre UDAP (Unité départementale de l'architecture et du patrimoine) pour vérifier si l'immeuble est soumis à une législation spécifique. Les UDAP dépendent des directions régionales des affaires culturelles (DRAC) et sont dirigées par un architecte des Bâtiments de France (ABF).

Des subventions peuvent être attribuées dont le montant varie selon la catégorie à laquelle appartient le bien (inscription ou classement). Pour les immeubles inscrits, il peut représenter de 10 à 40% max. du coût des travaux (déposer une demande à la mairie avant un transfert du dossier pour validation à la DRAC). Pour les immeubles classés MH, la subvention peut représenter de 10 à 60% (procédure unique à faire auprès de la DRAC). La subvention est versée par l'État par l'intermédiaire de la DRAC.

*Pour réaliser les travaux de restauration des vestiges de la porte ouest du vieux-bourg, les propriétaires ont été accompagnés par l'UDAP et bénéficié de subventions. Les propriétaires des murs des remparts peuvent aussi faire appel à ce service.*



**UDAP des Landes** - 4 rue du 8-Mai-1945 - 40000 Mont-de-Marsan  
05 58 06 14 15 / [udap.landes@culture.gouv.fr](mailto:udap.landes@culture.gouv.fr)

Cheffe de service : Maïté KUCHLY (Architecte des Bâtiments de France)

**Ouverture au public** : tous les jours 9h-12h/14h-17h (à 16h le vendredi)

**Accueil téléphonique** : Lundi au vendredi de 9h à 12h

**Adresser un avant-projet ou prendre rendez-vous avec un ABF :**

[www.demarches-simplifiees.fr/commencer/udap40](http://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/udap40)

© Bueno-Havez

## ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

En cette nouvelle rentrée, l'école compte deux classes :  
- PS/MS dirigée par Maîtresse Fiona Trickett et Céline Morelli (ATSEM).  
- MS/GS dirigée par Maîtresse Séverine Moreira et Emilie Roux (ATSEM).

En octobre, la classe de PS/MS a, sur une journée, découvert les vergers de Lahontan et fait sa traditionnelle balade en forêt. Ce fut l'occasion ensuite de préparer de délicieux gâteaux aux pommes pour fêter les anniversaires du mois.

En novembre, c'était au tour de la classe de MS/GS de partir en forêt. Des productions artistiques *Land art* ont été réalisées à partir de la cueillette automnale.

Le 28 novembre, la classe de MS/GS a eu la chance de rencontrer Édouard Manceau, auteur d'albums jeunesse, dans la salle d'Orist. Quelle joie pour les enfants de voir « en vrai » l'auteur des albums qu'ils avaient découverts jusque-là, de l'écouter improviser une histoire et surtout de le regarder dessiner !

En décembre, juste avant les vacances, le Père Noël est venu comme chaque année nous rendre une petite visite et distribuer un joli livre à chaque enfant. Après deux années sans, toutes les classes du RPI ont enfin pu se retrouver à la salle des fêtes de Sorde pour découvrir le joli spectacle offert par l'APE et partager le goûter de Noël offert par les municipalités.

Tout au long de l'année, les deux classes se sont rendues à la bibliothèque du village pour emprunter des livres et écouter les histoires racontées par Mado et Françoise. Elles ont participé aux spectacles proposés par les Jeunesses Musicales de France, par la CC du Pays d'Orthe (« Le vilain petit canard revisité de façon perché » à Labatut) et ont bénéficié d'une séance de cinéma à la Lutz de Peyrehorade, proposé par l'association Du cinéma plein mon cartable. La classe de MS/GS a assisté à un spectacle humoristique proposé par l'association Rêv'en Scènes « La serpillère », l'année scolaire prochaine, ce sera au tour de la classe des PS/MS.

Comme chaque année, les deux classes ont participé aux deux manifestations artistiques nationales de la « La Grande Lessive », en octobre 2022 sur le thème « La couleur de mes rêves » et en mars 2023 sur le thème « Ma cabane et/est la tienne » ; préau et cour de l'école étaient décorés des magnifiques productions réalisées par les élèves, attrape-rêves, cabanes prénoms..., pour le plaisir des yeux de leurs parents invités à venir les admirer !

Le 5 mai, les élèves de la classe de CP de St-Cricq ont rejoint leurs camarades de la classe de MS/GS pour fêter le 100<sup>e</sup> jour d'école.

Faire du sport à l'école, c'est important ! La classe de MS/GS a pu participer à deux manifestations organisées par l'USEP (Union Sportive des Ecoles Primaires) :





en avril « La maternelle entre en jeu » sur le thème des jeux d'opposition à Dax, et en juin le traditionnel Petit Tour à vélo au Bois de Boulogne de Dax. Un groupe USEP de secteur a vu le jour cette année, avec les classes d'Habas, d'Orthevielle et de Bélus, ce qui a permis d'organiser deux rencontres. La première a eu lieu à Sorde autour du thème de l'expression corporelle et de la danse et la seconde à Orthevielle autour des activités athlétiques. Elles ont permis aux enfants de participer à différents ateliers sportifs encadrés par les enseignantes, les parents mais aussi par les bénévoles des associations locales (danse country de Sorde et pelote d'Orthevielle).



Prendre soin de notre planète et de notre santé, c'est essentiel ! Tous les gestes comptent. Les deux classes participent au projet « Boule de neige » proposé par le SITCOM et la commune pour sensibiliser sur le tri des déchets et apprendre les gestes éco-responsables. La classe de MS/GS a participé au Défi organisé par la Ligue contre le Cancer, sur le thème de la qualité de l'air. Les élèves ont été récompensés pour la réalisation de leur œuvre

(affiche de prévention).

Pour clôturer une année riche en manifestations et sorties, la classe des PS/MS est allée en juin découvrir le Moulin de Poyaller, son parc animalier où vivent wallabies, alpagas, chèvres et ânes miniatures, et son moulin à eau.

Les 15 et 16 mai, la classe de MS/GS accompagnée de la classe de CP de St-Cricq, sont parties deux jours à Cassen au Domaine Equiland. Elles ont fait des activités autour de la nature, de la forêt, des insectes pollinisateurs et une course d'orientation sur le site. Un super voyage avec des beaux souvenirs. Un grand merci à tous les partenaires qui ont permis à ces classes de réaliser ce projet.

Enfin, le samedi 1<sup>er</sup> juillet a eu lieu la Fête de notre RPI. Au programme, un spectacle rythmé, drôle et entraînant offert par les enfants et leurs enseignants sur le thème des années 80, suivi d'une soirée festive autour du repas organisé par APE.



## UNE SAISON A L'ABBAYE DE SORDE

Le 1<sup>er</sup> avril 2023, l'abbaye ouvrait ses portes pour une nouvelle saison dans un contexte très exaltant... Après un an et demi de fermeture, la grande terrasse et le cryptoportique accueillent à nouveau le public. Cet événement a clôturé un vaste programme de travaux de restauration des bâtiments monastiques engagé en 2002 par la CC Pays d'Orthe et Arrigans.

D'avril à novembre, l'abbaye a accueilli 11 303 visiteurs, ce qui représente la fréquentation la plus importante depuis l'ouverture du site en 1999. La réouverture du cryptoportique restauré a sans doute contribué à une affluence plus importante. Par ailleurs, l'abbaye de Sorde a aussi bénéficié de la médiatisation du Loto du Patrimoine.

Spectacle vivant et ateliers-découverte ont rythmé la saison et attiré un public diversifié qui a découvert le patrimoine sous une autre forme. La fréquentation du public lors des événements (spectacle vivant et ateliers-découverte) est également en hausse par rapport à 2022 : + 26 %.

### Le Projet Collectif de Recherche (PCR SORDUS)

Conscientes des lacunes trop importantes concernant la connaissance actuelle du site de l'abbaye, les trois collectivités (Convention tripartite) ont lancé le PCR Sordus coordonné par l'Institut de Recherche sur l'Architecture Antique (IRRA) de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour. Mobilisant de nombreux historiens et universitaires, il permettra de mieux comprendre les aménagements, occupations, transformations opérés depuis l'Antiquité jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle et contribuera à mieux connaître l'histoire de cet ensemble complexe. Il est prévu sur une durée de trois ans (2023-2025). Plusieurs chantiers ont été ouverts : inventaire exhaustif de la bibliographie portant sur Sorde et sa région, transcription des sources écrites médiévales et modernes, prospection géophysique (électro-magnétique et radar) du sous-sol mettant en relief les vestiges enfouis, inventaire des mobiliers exhumés par les fouilles anciennes. C'est dans ce cadre que plusieurs sondages archéologiques seront effectués en septembre et octobre ; une médiation avec l'archéologue sera proposée aux habitants et visiteurs.

La 2<sup>e</sup> restitution publique des recherches en cours aura lieu le 25 mai en matinée à l'Abbaye de Sorde, elle est ouverte à tout le monde.



©Catherine Martin



©Catherine Martin

### Restauration d'une colonne romane

Cette colonne en marbre, dont le fût est d'origine antique, a été trouvée en 1992 dans la vase de l'embarcadère. Une œuvre qui a reçu les soins



©CCPOA

de la restauratrice Valérie Tatin-Sauzet pour en préserver le décor sculpté composé d'une tresse d'entrelacs dont les boucles carrées encadrent des fleurons. Le mystère qui entoure l'origine de cette colonne n'a pas encore été élucidé ! Était-elle un élément du portail roman occidental de l'ancienne église ou du cloître médiéval, aujourd'hui disparus ?... En attendant d'en savoir davantage, le public pourra admirer le travail de restauration effectué puisque la colonne est exposée dans la salle capitulaire de l'abbaye.



©CCPOA



©CCPOA



© Edouard Churchod

CONCERTS 2023 À L'ABBAYE, MORCEAUX CHOISIS : Orbel, Afro Social Club et Sol Hess & The Boom Boom Doom Revue (concert-dessiné)

### 06-07 avril 2024 : Portes ouvertes à l'abbaye

La réouverture de l'abbaye le samedi 06 avril sera l'occasion de découvrir librement la nouvelle programmation et quelques aménagements comme la création d'un jardin d'inspiration médiévale et la mise en lumière du cryptoportique. L'occasion aussi d'assister au concert dessiné Mēhmān (musique du

monde) avec la Cie Ar'Khan, le samedi 06 avril à 20h. C'est gratuit !

Avis aux Sordaises et Sordais : une entrée payante vous donne droit à un accès au site gratuit pendant toute l'année (hors événements) : pour en bénéficier, munissez-vous d'un justificatif de domicile et faites votre demande à l'accueil de l'abbaye.

### DES CITOYENS AU CHEVET DU PETIT PATRIMOINE

Beaucoup de villages recèlent de petits trésors qualifiés de « patrimoine vernaculaire » ou « petit patrimoine ». Ce patrimoine désigne les éléments caractéristiques d'une culture locale, populaire, non-dominante, celle de l'histoire du quotidien et des pratiques tels les lavoirs, fours à pains, moulins, etc. Souvent mal identifiés et protégés, ces petits éléments bâtis sont pourtant les ciments d'un territoire et le reflet de modes de vie passés.

La fontaine-lavoir de Sorde, citée en 1609 sous le nom de fontaine de Capellade, fait partie de ce patrimoine familial qui raconte la petite histoire du village. L'association Amassa a eu la bonne idée d'organiser un chantier participatif pour la nettoyer et lui donner une « seconde jeunesse » ! S'il est peu probable d'y croiser un jour les lavandières du quartier Bourgneuf, entretenir cette fontaine lavoir permet de conserver la mémoire du lieu. Et c'est aussi un site très agréable qui mérite réflexion pour l'aménager...



### VISITES NUMÉRIQUES DU VILLAGE AVEC ARCHISTOIRE

LE CAUE des Landes a proposé à la commune de Sorde d'être le village test pour l'application mobile ARCHISTOIRE, élaborée par des professionnels. C'est un outil pédagogique permettant d'interpréter les paysages naturels et bâtis qui nous entourent via des visites numériques. Une équipe du CAUE est venue sur place pour définir, en collaboration avec la municipalité, les points stratégiques de visite.

Cette application s'inscrit pleinement dans les critères Petites Cités de Caractère de valorisation patrimoniale et sera opérationnelle en septembre 2024. Elle viendra compléter le parcours-découverte déjà en place, bien connu des visiteurs et des promeneurs Sordais...



## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Cette année 2023 aura vu la bibliothèque du village se transformer ! En prémices du futur site A Casa, et du projet de café associé à la future médiathèque, un beau comptoir a été installé dans l'espace, pour accueillir touristes, villageois et bien d'autres, aux heures d'ouverture de la bibliothèque et au-delà. Ce café saisonnier, géré par l'association Amassa, a non seulement permis de se retrouver autour de moments conviviaux mais également de mieux connaître notre bibliothèque. Essai réussi également pour l'atelier d'écriture mené par Patricia qui a proposé une balade de restitution des ateliers lors du Printemps des Poètes en mars sur la thématique « Frontières » ; ce rendez-vous national sera reconduit en 2024.

Nous avons à cœur de bichonner les petits du village, Madeleine et Françoise sont leurs conteuses préférées, elles accueillent les enfants de l'école, et Mado leur concocte en plus des lectures dont elle a, seule, le secret. Ils adorent ! Récompense avant l'arrivée du Père Noël avec une séance qui s'est terminée sur la place de l'église par un bon chocolat... et un vin chaud pour les parents et les Sordais venus partager un

instant de convivialité et de partage, renouant ainsi avec les traditions.

Polars, romans, albums pour les petits, BD, etc., des nouveautés sont commandées au rythme des saisons. Venez les découvrir ! La bibliothèque de Sorde est ouverte les mercredis et les samedis de 10h à 12h... et 24h/24, sur notre médiathèque numérique.

### ZOOM SUR LE SERVICE [medialandes.fr](https://medialandes.fr)

Tous nos abonnés ont droit à ce service de la Médiathèque départementale des Landes : films, musiques, livres en accès privilégié et gratuit. Medialandes est une médiathèque numérique offrant diverses ressources culturelles :

- de la musique gratuite en streaming
- des films et aussi des courts-métrages
- de l'auto-formation : perfectionner son anglais, apprendre l'espagnol ou le japonais...
- des livres
- des bandes dessinées
- de la presse hebdomadaire ou mensuelle
- un espace sécurisé pour les enfants jusqu'à 10 ans : contes pour les tout-petits, films d'animation pour les plus grands...

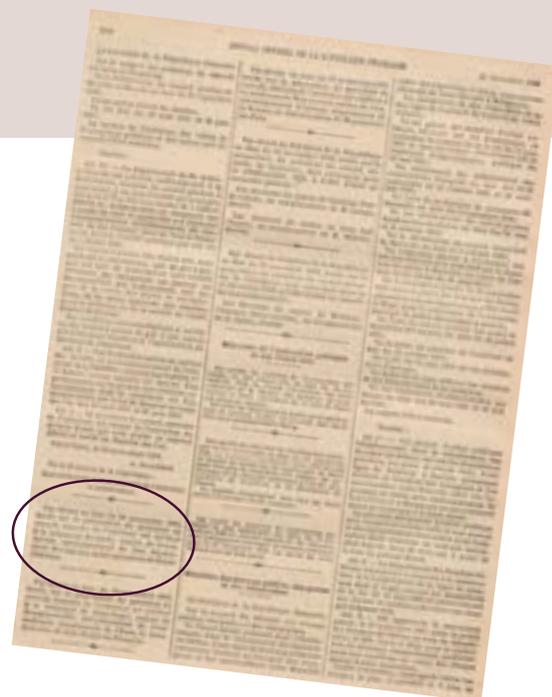


## LE SAVIEZ-VOUS ? 1908 : NAISSANCE DE SORDE-L'ABBAYE !

Sorde-l'Abbaye fêtera ses 116 ans le 26 novembre 2024 ! Le nom de notre village a évolué depuis l'Antiquité, passant de *Sordi* ou *Sordo* à *Sordua*, puis à *Sordes* ou *Sorde*... Par un décret de 1908, c'est le nom de Sorde-l'Abbaye qui a été adopté, scellant le lien qui unit le village et à son patrimoine le plus emblématique.

Extrait  
du Journal Officiel  
du 26 novembre 1908

Par décret en date du 19 novembre 1908, rendu sur la proposition du président du conseil, ministre de l'intérieur, est attribué à la commune de Sorde, canton de Peyrehorade, arrondissement de Dax, département des Landes, la dénomination de Sorde-l'Abbaye.



## FINANCES 2023 DE LA COMMUNE

| DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2023   |                     |
|---|---------------------|
| Charges générales (eau, électricité, réparations, impôts locaux)        | 179 063,04 €        |
| Charges de personnel  | 188 339,64 €        |
| Autres charges de gestion courante (SDIS, Subventions aux associations) | 55 515,12 €         |
| Charges financières   | 10 793,59 €         |
| Charges exceptionnelles   | 422,88 €            |
| Opérations d'ordre de transfert entre sections                          | 3 777,23 €          |
|   | <b>437 911,50 €</b> |

| RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2023             |                     |
|---|---------------------|
| Atténuations de charges                     | 357,74 €            |
| Produits des services, redevances et ventes | 32 873,86 €         |
| Impôts et taxes                             | 287 045,21 €        |
| Dotations, FCTVA, Subventions               | 145 880,03 €        |
| Revenus des immeubles                       | 30 380,14 €         |
| Autre produits exceptionnels                | 1 314,52 €          |
| Excédent de fonctionnement reporté          | 104 085,79 €        |
|   | <b>601 937,29 €</b> |

| DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2023     |                     |
|------------------------------------|---------------------|
| Emprunts et dettes                 | 51 214,67 €         |
| Immobilisations corporelles        | 92 123,92 €         |
| Immobilisations en cours           | 15 846,00 €         |
| Autres immobilisations financières | 22 000,00 €         |
| Déficit d'investissement           | 79 412,78 €         |
|                                    | <b>250 675,44 €</b> |

| RECETTES D'INVESTISSEMENT 2023                 |                     |
|--|---------------------|
| FCTVA, Taxe d'aménagement et Excédents         | 95 729,50 €         |
| Subventions                                    | 52 388,53 €         |
| Emprunt  | 80 263,69 €         |
| Opérations d'ordre de transfert entre sections | 3 692,73 €          |
|  | <b>232 074,45 €</b> |

Achat : tracteur

Travaux : menuiseries bureaux salle des fêtes et mairie

## FINANCES 2023 DU SIVU

Le SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) prend en charge toutes les recettes et dépenses concernant le Regroupement Pédagogique Intercommunal RPI) des écoles de Sorde-l'Abbaye, Saint-Cricq-du-Gave et Cauneille.

➤ **Dépenses de fonctionnement 2023** : 165 809,39 €

➤ **Recettes de fonctionnement 2023** : 173 486,78 €

# VIE ASSOCIATIVE

## APE DES GAVES

L'APE des Gaves est l'Association des Parents d'Élèves du Regroupement Pédagogique Intercommunal (R.P.I.) des écoles de Cauneille, Saint-Cricq-du-Gave et Sorde-l'Abbaye. Tout au long de l'année, elle organise des manifestations afin de récolter des fonds pour accompagner et soutenir financièrement la coopérative scolaire. Cette dernière, gérée par le corps enseignant, réalise des projets pédagogiques pour toutes les classes : séances de cinéma, spectacles, rencontres sportives, voyage scolaire avec nuitée, etc.



Suite à l'assemblée générale du mois d'octobre le bureau en place a été modifié, Il est désormais composé comme suit :

- WETZEL Virginie, présidente
- DARZACQ Elodie, vice-présidente
- LASSALLE Patxi, trésorier
- DARAGON Charlène, vice-trésorière
- PAULIN Sabrina, secrétaire
- PEDELUCQ Morgane, vice-secrétaire
- BENQUET Amandine, vice-secrétaire

Concernant les actions mises en place pour l'année scolaire 2023/2024 :

Nous avons déjà effectué une vente de chocolats de Noël avec l'entreprise Les gourmandises de Nicolas de Peyrehorade.

Un spectacle de Noël suivi d'un goûter a été offert aux enfants au mois de décembre juste avant les vacances scolaires.

D'autres manifestations festives arrivent très vite !!

Le 1<sup>er</sup> week-end de février sera d'ailleurs très animé...

Alors, gardez l'œil bien ouvert !

Nous ne manquerons pas de revenir vers vous pour vous convier aux diverses événements que nous organiserons.

En espérant pouvoir compter sur votre présence et votre soutien oh combien précieux !

Nous en profitons pour vous présenter nos meilleurs vœux pour l'année 2024 !

Qu'elle vous apporte beaucoup de réussite, la santé, les petits bonheurs au quotidien, beaucoup de rires, et plein de nouveaux projets !

Les membres du bureau.

## ASSOCIATION DES AMIS DE SORDE ET DU PAYS D'ORTHE

Pour les Amis de Sorde, l'année 2023 aura été placée sous le signe de l'ouverture :

- En premier lieu, nous avons voulu l'ouverture vers d'autres associations culturelles, locales ou extérieures : c'est ainsi que, fin octobre, une grande journée sur le thème de la transhumance et du pastoralisme a été organisée en collaboration avec le Centre Culturel du Pays d'Orthe... en Gascogne. Le but de la sortie était de retrouver les anciens chemins de transhumance à partir de la toponymie des lieux-dits, et rejoindre Bélus à Peyrehorade-Pardies par ces anciennes drailles : tous les participants sont arrivés à bon port pour le pique-nique sur le bord du lac de la Gravière.

- Ensuite nous avons privilégié une ouverture vers de nouveaux horizons géographiques, avec des excursions hors de notre territoire de prédilection, le Pays d'Orthe. Tout d'abord, le 24 février, une « escapade saint-sévérine » nous faisait découvrir le cœur historique de Saint-Sever, son abbatale, ses cloîtres, son musée d'art et d'histoire, et, bien sûr, son extraordinaire « Beatus ». Mais les nourritures terrestres restaient à l'honneur avec le fameux « poulet de Saint Sever » du midi !



- Début juin, c'est une randonnée pédestre « de château en château, le long de la Bidouze » qui nous a mené de Bidache à Guiche sur les traces de Diane d'Ardouins, la célèbre « Belle Corisande ». D'un avis unanime, journée très réussie avec belle balade sur les rives de la Bidouze, visite des châteaux de Bidache et Guiche... et pique-nique sur le bord de l'eau au port de Cassous.

- Pour autant, nous n'avons pas délaissé Sorde et son patrimoine, naturel aussi bien que culturel : Bien évidemment, nous sommes restés fidèles à nos 2 événements phares, désormais incontournables, que sont la « rando-floralie » en avril, et les Journées du Patrimoine en septembre.

Le 15 avril, en compagnie de Jeanette, botaniste au CPIE, nous partions à la recherche de l'orchidée sauvage et de la flore printanière, sur les sentiers de Bel Air et du Pastou. Malgré un temps pluvieux, gros succès de la journée.

Mi-septembre se profilent les Journées Européennes du Patrimoine. Le thème choisi pour le dimanche (« de la 'culture' magdalénienne... à la culture du kiwi ») proposait le matin une randonnée commentée sur la falaise

du Pastou, haut-lieu de la préhistoire, puis, l'après-midi, une traversée du gave en galupe avec visite guidée de l'île aux kiwis (île du Bimiet) sur la charrette de François Iriart, kiwiculteur et propriétaire-exploitant. Une fois de plus, public nombreux et conquis malgré les orages de milieu de journée obligeant à un repli sous les arcades de la mairie pour le pique-nique.

Mais, courant juillet, nous avons également innové en proposant à quelques privilégiés une sortie géologie (« des nummulites du Pastou à la Grotte aux Fées ») sous la houlette de Bruno Cahuzac, professeur à l'université de Bordeaux I. Expérience passionnante à renouveler.

Comme vous pouvez le constater, ce ne sont pas les idées qui manquent chez les Amis de Sorde... mais plutôt les adhérents. Si, en plus de la convivialité, la culture, l'histoire locale, le patrimoine, la nature, la randonnée... vous intéressent, n'hésitez plus : venez nous rejoindre.

**Contacts :**

06.32.57.11.14 (Joël)

06.32.80.35.29 (Jeanine)

amis.de.sorde@gmail.com

facebook.com/amis.de.sorde



## LE COMITÉ DES FÊTES

Amis Sordais, amies Sordaises,

À l'aube de cette nouvelle année, l'ensemble des membres du comité des fêtes et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux pour 2024 et souhaitons qu'elle vous soit porteuse de réussite, de bonheur et de prospérité.

2023 a été une année charnière pour le comité avec un nouveau bureau élu en février, l'arrivée de nouveaux membres et des propositions d'animations différentes. L'année se conclut par un bilan moral et financier positif.

Nous avons eu la joie de vous retrouver lors de la soirée de retransmission du match de la finale du Top 14 à l'occasion de la journée inter-associative du 17 juin. Malheureusement, l'orage s'étant invité, la soirée n'a pas eu l'effet escompté où nous vous attendions plus nombreux. Elle s'est malgré tout déroulée dans une ambiance sympathique pour se finir au petit matin.

Pour célébrer la fête nationale, nous avons proposé une soirée méchoui et bal dansant sous les platanes du boulodrome. L'orage nous a une fois de plus surpris en fin de repas et fait disperser les villageois.

Pour nos fêtes patronales du 18 au 20 août, nous avons tenu à vous proposer un programme riche en nouveautés tout en préservant les moments incontournables de ce rendez-vous. Tout d'abord avec l'arrivée de Mme la Maire en barque sur le gave et remise de la clé de la commune au comité des fêtes avant la soirée Estanquet et le concert animé par New Seven sous une chaleur de plomb.

La journée du samedi a débuté par le traditionnel petit-déjeuner gras double qui a régalé une quarantaine de gourmands puis s'est poursuivie par le concours de pêche pour nos jeunes amoureux de la nature et le concours de pétanque l'après-midi. La soirée fut gourmande et festive avec notre repas et la soirée animée par DJ Night Event qui vous a fait danser jusqu'au bout de la nuit avant de partager la soupe à l'oignon.

Après la messe animée par Los Gatchos en l'église Saint-Jean-Baptiste, la journée dominicale s'est déroulée sous le signe de la fête, la bonne humeur et les rires. Certains d'entre vous ont pu se défier lors d'un test de connaissances musicales animé lors du pique-nique tandis que nos petites têtes blondes ont profité du retour de forains avec la pêche aux canards, la structure gonflable et les animations organisées par le comité tels que le maquillage et le chamboul'tout. Autre nouveauté de cette année, petits et grands ont fait part de leurs talents de chanteurs lors du karaoké animé en fin de journée. Nos fêtes 2023 se sont conclues par deux moments forts : la retraite aux flambeaux en musique et le spectaculaire feu d'artifice sur le gave.

En octobre, nous vous avons proposé une soirée Halloween qui, à notre grand désespoir, n'a pas su vous attirer. Mais comme nous ne souhaitons pas rester sur un échec, nous la retenterons cette année.

Depuis 2023, vous pouvez nous suivre sur Facebook (Comité Sorde), Instagram (comité\_sorde) et sur internet (<https://comitesordeabbaye.my.canva.site/site-officiel>). Vous avez du temps libre et des idées ? Vous souhaitez vous investir dans le village et intégrer une équipe dynamique ? Rejoignez-nous en nous contactant au : 06 18 86 80 90.

En tant que président, je tiens à remercier tous les membres du comité pour leur investissement, leur joie de vivre et leur énergie et sans qui rien ne pourrait se faire. Un grand merci à vous tous pour votre participation à nos manifestations et votre accueil lors des mailhes. Un grand merci à nos sponsors 2023 pour leur contribution et leur confiance. Un grand merci à Mme la Maire, l'ensemble du conseil municipal, notre secrétaire de mairie Camille et nos agents communaux Titi et Claude. À vous tous, encore une très bonne année 2024.

Mickaël pour le comité des fêtes

# VIE ASSOCIATIVE

## AMASSA

Bonjour à toutes et tous,



La nouvelle année débute pour l'association Amassa sous le signe de la couleur. Vous avez dû le remarquer : l'ancien gîte de pèlerins a repris un peu de sa superbe avec ses volets peints en rouge. Ce local à nouveau mis en service pour faire vivre le site maintenant appelé A CASA a été en partie mis en sécurité par la municipalité ; ce qui permet à l'association d'initier des activités en restant toujours attentive aux 3 piliers du projet A CASA : favoriser les pratiques écologiques, le partage et les liens intergénérationnels, l'économie locale ou les circuits courts.

Quels ont été les temps forts de l'année 2023 ?

- L'association a lancé au mois de mars la création d'un jardin pédagogique sur l'ancien terrain de sport. Basé sur les principes de la permaculture, et commencé modestement dans des pallox de kiwis, il a permis à des jardiniers en herbe de profiter des apports théoriques et pratiques de notre animatrice nature Virginie au cours du printemps et de l'été.
- Le mois d'août a été le mois des travaux d'aménagement du local. Bricoleurs(euses) se sont retrouvés(es) à 4 reprises, mêlant temps de travail et auberges espagnoles.
- Le groupe écoconstruction s'est également mobilisé en lançant au mois de novembre 2 ateliers :

- l'un nommé « école buissonnière » animé pendant 6 semaines par Sam, charpentier-ébéniste, qui a reçu un très bon accueil sur la commune et des communes voisines. Nous le remercions, ainsi que l'entreprise Ichas pour le prêt de matériel.

- l'autre associant la fabrication d'une peinture dite « suédoise » à un petit chantier d'application (volets du nouveau local A CASA).

Le dernier atelier de l'année a eu lieu le 15 décembre : « décors de Noël au naturel ». Animé par Virginie, il a permis la réalisation de créations originales à peu de frais.



En dehors de ces ateliers, l'association a participé à plusieurs événements : le nettoyage du lavoir, l'espace café dans la bibliothèque, la fête de la Musique, la journée des associations ou encore le marché des producteurs. Une année riche en enseignements et rencontres !

Le bureau remercie les bénévoles et soutiens qui permettent la construction de cette aventure collective et donne rendez-vous à toutes et tous pour les actions et projets 2024. L'association AMASSA vous souhaite une très belle année.



## LOUS BECARDS

Comme vous le savez le club "Lous Bécards" est une association qui regroupe les personnes de plus de 55 ans à la retraite.

Nous avons en 2023 : 57 adhérents et espérons, si vous êtes à la retraite, que vous allez nous rejoindre.

Nous organisons 2 goûters : le 2ème et dernier mardi du mois à la salle fêtes à 14h 30. Jeux, pâtisserie et convivialité sont au rendez-vous !!

Pour 2024 il est prévu : La galette le 23 janvier. Après-midi goûter crêpes ou pâtisseries début mars.

3 ou 4 sorties d'une journée avec visite et restaurant...

2 repas (1er le 23 mars) ouverts à tous organisés par l'association.

Pour tout renseignement : Jacky Bavart : 05 58 73 76 54

Dominique Touvron : 05 58 73 25 13

Nous vous souhaitons une belle année 2024



## CLUB DE PELOTE BASQUE

Le club de pelote de Sorde a de nouveau vécu une année bien remplie, au rythme du tournoi, des championnats landais et nationaux et des manifestations qui vont avec.



Notre tournoi a rassemblé comme à son habitude 105 équipes entre mai et septembre. Le week-end des finales, nous avons projeté le match d'ouverture de la coupe du monde de rugby au dos du fronton et avons rassemblé un grand nombre de supporters venus partager un moment fort en émotions. Le lendemain, la journée s'est conclue par l'habituelle démonstration de chistera et une soirée concert.

Les résultats sportifs auront de nouveau été très bons avec pour l'École de pelote le premier titre de Champion de France pour Pablo Chieze, Hugo Chieze et Sacha Latrouite en Place Libre Poussins. Au niveau landais, L'École de pelote aura également gagnée la Coupe des Landes de Trinquet Gomme Creuse Féminine M16 avec Maider Deyres-Larraburu et Emma Kuenhen. Léa Trichet a quant à elle gagné la Coupe des Landes M16 de Tête à tête mur à gauche pour clôturer l'année.

Le Club de Sorde a également eu l'honneur d'organiser deux journées de finales de Championnat de France, avec la pala en août lors de la Grande Semaine de la pelote et en octobre avec les finales Vétérans, ces deux évènements faisant venir un public nombreux.



Hugo et Pablo Chièze, Sacha Latrouite, champions de France Place libre

Ci-dessous : Retransmission de l'ouverture de la Coupe du monde de rugby



L'année 2023 se termine donc sur une très bonne note pour l'AS Sordaise Pelote qui reste forte de 68 licenciés dont 32 de moins de 15 ans.

Pour tout renseignement concernant la pratique de la pelote, petits et grands, filles et garçons, vous pouvez contacter Alexandre Martinet au 05 58 73 24 99 ou par mail : [assordaispelote@orange.fr](mailto:assordaispelote@orange.fr).

Meilleurs vœux à vous et votre famille pour 2023 de la part des pelotaris sordais !

Alexandre Martinet, Président AS Sordaise

## LA BOULE DE L'ABBAYE

Le club de pétanque de Sorde-l'Abbaye, dont l'appellation est « La Boule de l'Abbaye », était composé de 52 licenciés, dont 12 féminines en 2023.

Cette année fut particulièrement prolifique en résultats pour les féminines, puisqu'elles ont atteint la finale des championnats des clubs 1<sup>re</sup> division d'une part et se sont qualifiées pour le championnat d'Aquitaine d'autre part.

Il est à noter la bonne performance d'ensemble du club. Celui-ci sera respectivement représenté en 1<sup>re</sup> division départementale féminine, vétéran et sénior en 2024.



L'équipe de coupe de France, pour sa part, ne s'est inclinée qu'en partie hors zone contre une équipe réputée, Pau Pasteur, régulièrement en phases finales au niveau national.

Que vous souhaitiez participer en loisir ou compétitions, n'hésitez pas à prendre contact (06 75 65 85 58) ou passer au boulodrome, celui-ci accueillant tous les jours à partir de 15h00 d'irréductibles pétanqueurs.

## CÔTE WEST DANSES COUNTRY ET DANSES EN LIGNE

L'association Cote West vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2024.

Nous avons passé une bonne année en participant à la Fête de la musique, au Forum des associations ainsi qu'à Octobre rose.

Dans l'année nous avons organisé des concours de belote que nous allons refaire pour l'année 2024.



Nous remercions la mairie de nous avoir conviés à différentes manifestations locales.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

## ALMA CUBANA

Tous les élèves, se joignent à moi pour vous présenter tous nos vœux pour cette année 2024 !

L'association dispense des cours tous les mardis de 19h30 à 20h30.

N'hésitez pas, poussez la porte de la salle des fêtes !!!

Pour plus de renseignements :

Séverine : 06 89 08 01 81



## SORS DE CHEZ TOI

En 2023, l'effectif a légèrement diminué mais nous restons quand même une trentaine de licenciés.

Nous avons dérouillé nos muscles et articulations sur de nombreux sentiers de l'altitude 0 à l'altitude 3144 m (le Taillon) malgré parfois, une météo pas très favorable (à déplorer cette année, une fracture de la malléole lors d'une sortie très humide...) Hormis les balades à la journée, essentiellement dans le pays Basque, nous avons marché lors de 3 week-ends dans le pays Toy, à Gavarnie et en Dordogne. En juillet, nous avons passé une superbe semaine sous le soleil d'Andorre



sur des sentiers parfois escarpés mais toujours parsemés de fleurs multicolores. Peu de monde cette année à la fête du club cause doublon avec la fête des écoles... Le club a aussi organisé 2 petites balades dans Sorde, une lors de la journée des associations et l'autre au profit d'Octobre rose.

L'année s'est terminée par l'assemblée générale fin novembre où le programme

2024 a été dévoilé : 30 sorties montagne, raquettes et plaine à la journée ainsi que la fête du club décalée fin août, 2 gros week-ends (Luchon et Arette) et 2 séjours d'une semaine (Bretagne et Vercors).

Que l'année 2024 vous apporte le meilleur dans tous les domaines. Bonnes fêtes de fin d'année.



Dans le cirque des Passons (Andorre)



Le staff de SDCT sur le Viscos (2141m)

## QUIN SE DITZ

L'association « Quin se ditz » ou « comment ça se dit... » a vu le jour fin 2022 et accueille 13 élèves. Son but est de promouvoir et perpétuer la langue gasconne, de mettre en place des actions de formations, d'accompagnement de spectacles et d'actions culturelles.

L'association fait appel à l'Institut CFPOC (Centre de formation professionnelle en langue et culture occitane) qui met à disposition un enseignant à raison d'une heure et demie de cours hebdomadaire pendant les périodes scolaires.

Nous apprenons à chanter, à rire aussi... souvent et nous nous entraînons dans ces apprentissages. Nous sommes en étroite relation avec les Chancaires de St-Pé-de-Léren dont font partie notre enseignant et quelques membres de notre association. Ces rapprochements nous mènent à accueillir cette année **la Passem**, créée et organisée par l'association LIGAMS.

Pour toute info, contactez-nous :

Didier Saphore : 06 27 80 03 85

Fabienne Thuillier : 06 87 73 42 87

### LA PASSEM ! en quelques mots...

#### CÓRRER TÀ LA LENGA NOSTA

*La Passem est une course relais qui a lieu tous les deux ans à travers la Gascogne. Elle pour but de recueillir des fonds reversés à des projets œuvrant pour la transmission et la valorisation de la Lengua Nosta. Durant la course, un témoin est transmis de main en main à chaque kilomètre. Il contient un message tenu secret jusqu'à l'arrivée.*

*Cette course qui se déroule du 30 avril au 5 mai de Tarbes à Mont-de-Marsan, traversera notre village le **samedi 4 mai aux alentours de 10 heures - Passage prévu à la carrère du Poun.***

Plus d'info : [www.lapassem.com](http://www.lapassem.com)

## ASSOCIATIONS SORDAISES

|   |   |  |
|---|---|--|
| <b>A.C.C.A.</b>                         | Jean-Marc BENQUET                               | jeanmarc.benquet@yahoo.fr  |
| <b>Amassa</b>                           | Fabienne THUILLIER<br>Camille PRAT/Daniel DAVID | amassa@posteo.net  |
| <b>Amis de Sorde et du Pays d'Orthe</b> | Joël ICHAS                                      | amis.de.sorde@gmail.com<br>06 32 57 11 14                                    |
| <b>APE Parents d'Élèves</b>             | Virginie WETZEL                                 | apecaneillestcricqsorde@gmail.com  |
| <b>Danse Country</b>                    | Maguy FUERTES                                   | 05 58 73 25 05   |
| <b>Danse Salsa</b>                      | Séverine JOLY                                   | seve.joly@orange.fr<br>06 89 08 01 81  |
| <b>Lous Bécards (3<sup>e</sup> âge)</b> | Jacky BAVART                                    | jackybavart@orange.fr<br>05 58 73 76 54                                      |
| <b>La Boule de l'Abbaye</b>             | Frédéric MASCARET                               | labouledesorde@gmail.com<br>06 75 65 85 58                                   |
| <b>Comité des Fêtes</b>                 | Mickaël PERRET                                  | comitedesfetes.so@gmail.com  |
| <b>Meutes et Traditions</b>             | Robert BONNAN                                   | bonnan.robert@orange.fr  |
| <b>Pelote basque</b>                    | Alexandre MARTINET                              | alex.martinet2@wanadoo.fr<br>05 58 73 24 99                                  |
| <b>Randonnée montagne SDCT</b>          | René BAREILLE<br>Jean-Marie BELLEAU             | 06 70 74 98 71 / jmbelleau@orange.fr<br>07 86 82 23 82 / renbar5364@yahoo.fr |
| <b>Quin se ditz</b>                     | Didier SAPHORE                                  | Didier Saphore : 06 27 80 03 85<br>Fabienne Thuillier : 06 87 73 42 87       |

## LES ACTIVITÉS SPORTIVES, ARTISTIQUES, CULTURELLES À SORDE

| COURS   | AVEC QUI ?                                  | OÙ ?                         | QUAND ?  | RENSEIGNEMENTS                     |
|---|---|------------------------------|--|------------------------------------|
| Salsa   | Séverine Joly                               | Salle des fêtes              | Mardi<br>19h-20h (débutants)<br>20h-21h (intermédiaires) | Séverine :<br>06 89 08 01 81       |
| Danse country et danse en ligne                     | Association Côte West                       | Salle des fêtes              | Mercredi<br>17h-20h                                      | Maguy :<br>06 63 85 59 46          |
| Gascon  | Maurice Lagourgue, professeur de gascon     | Salle de la mairie           | Lundi<br>19h15-20h45                                     | Didier SAPHORE :<br>06 27 80 03 85 |
| Gymnastique d'entretien tonique adolescents/adultes | Cyril, éducateur sportif                    | Salle des fêtes              | Lundi<br>19h-20h   | Cyril :<br>06 46 87 34 43          |
| Gymnastique d'entretien douce                       | Cyril, éducateur sportif                    | Salle des fêtes              | Vendredi<br>10h30-11h30                                  | Cyril :<br>06 46 87 34 43          |
| Qi Gong (gymnastique chinoise)                      | Eloi Grelier, professeur de Qi Gong à Habas | Salle de la mairie           | Mercredi<br>19h-20h15                                    | Eloi :<br>06 23 08 41 03           |
| Atelier d'écriture                                  | Patricia Bueno-Havez                        | Bureau de la salle des fêtes | Le mercredi tous les 15 jours : 19h30-21h30              | ecrivonsensemble@mailo.com         |
| Bibliothèque municipale                             | Bénévoles de la bibliothèque                | Mairie                       | Mercredi : 10h-12h<br>Samedi : 10h-12h                   | mh.saphore@wanadoo.fr              |



## AGENDA 2024 DES RENDEZ-VOUS SORDAIS (LISTE NON EXHAUSTIVE !)

- **06 février** : Assemblée générale *Les Bécards*
- **10 février** : Assemblée générale *Comité des fêtes*
- **17 février/20h30** : Spectacle *Nougaro by Laborde*, festival *L'émoi des mots*
- **Mars** : Balade poétique dans le village, *Printemps des poètes* (date à définir)
- **02 mars** : Repas des Aînés
- **10 mars** : Concours de belote avec *Country Côte West*
- **16 mars** : Concours de belote avec *l'APE*
- **23 mars** : Repas des *Bécards*
- **24 mars** : Assemblée générale *Country Côte West*
- **04 mai** : *La Passem !* passe à Sorde vers 10 heures
- **25 mai** : Conférence PCR Sordus-Abbaye de Sorde
- **01 avril** : Omelette pascale par *Meutes et traditons*
- **05-06 avril** : Portes ouvertes Abbaye de Sorde
- **05 avril/20h** : Concert dessiné-Abbaye de Sorde
- **27 avril/20h** : Quatuor de saxophones et chorale
- **09 juin/18h** : Festival des Abbayes-Quatuor Cordial
- **15-16 juin** : Journées européennes de l'archéologie
- **16 juin** : Vide-grenier par *Meutes et traditons*
- **16 juin-17 h** : Chorales *FaSiLaCanté* et *Mendi Mendis*
- **21 juin/à partir de 18h** : Fête de la musique
- **22 juin/21h** : Nocturne musicale
- **13 juillet** : Repas du *Comité des fêtes*
- **14 août** : Marché des producteurs de pays
- **23-25 août** : Fêtes de Sorde
- **31 août** : Fête du club *Sors de chez toi*
- **14-15 septembre** : Journées européennes du patrimoine
- **12 ou 13 octobre** : Octobre rose
- **02 novembre** : Halloween du *Comité des fêtes*
- **30 novembre** : Assemblée générale *Sors de chez toi*

## LE CENTRE CULTUREL DU PAYS D'ORTHE UN ACTEUR DE LA VIE CULTURELLE ORTHOISE

Pour les Sordaises et Sordais qui s'intéressent à l'histoire de notre territoire, nous adressons cette information transmise par Maïté Labeyriotte, présidente du Centre culturel du Pays d'Orthe.

« Le centre culturel du pays d'Orthe en Gascogne ouvre son champ d'actions 2024 à l'occasion de son 30<sup>e</sup> anniversaire avec une nouvelle phase de recherches autour de l'histoire de la table et de la cuisine. Cela commence par des concours (littéraire et photographique) dont les résultats seront connus le 4 février lors de la journée des livres à Cauneille. Tous les renseignements souhaités et les règlements des concours sont à demander par courriel à

aortenses@wanadoo.fr.

Les actions se poursuivront ensuite avec une exposition itinérante à partir du mois de juin (jusqu'en fin d'année 2024) et nous souhaitons que les communes acceptent de nous recevoir l'espace de quelques jours. Le travail est déjà bien avancé. Cependant nous sollicitons toutes les personnes qui ont des témoignages ou des documents à bien vouloir nous faire profiter de leurs connaissances pour enrichir cette exposition. Vous pourrez nous retrouver également le premier mai à Bêlus pour notre journée des jardins. Sans oublier notre revue Orthenses et nos publications qui jalonnent notre activité depuis trente ans. »

### DÉCHETTERIE

**Horaires** lundi et jeudi matin : 8h-12h / samedi après-midi : 13h30-18h

### TARIFS DE LA LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES (Réservations et informations : contacter la mairie)

| TOTALITÉ SALLE avec cuisine | SORDAIS Résidents/descendants | EXTÉRIEURS             | ASSOCIATIONS LOCALES | ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES | ENTREPRISES            |
|-----------------------------|-------------------------------|------------------------|----------------------|--------------------------|------------------------|
| 1 jour de semaine           | 150 €                         | 250 €                  | Gratuit              | 200 €                    | 200 €                  |
| Week-end                    | 250 €                         | 400 €                  | Gratuit              | 300 €                    | 300 €                  |
| Option Chauffage            | 50 €/jour<br>100 €/W.E        | 50 €/jour<br>100 €/W.E | Gratuit              | 50 €/jour<br>100 €/W.E   | 50 €/jour<br>100 €/W.E |
| Option wifi                 | 20 €                          | 30 €                   | Gratuit              | 30 €                     | 30 €                   |

Le week-end s'entend du vendredi 13h30 au lundi 13h30. Le tarif chauffage sera appliqué obligatoirement du 01/11 au 31/03 de l'année suivante. Pour toute location, 2 chèques de caution seront demandés : 300 € pour la location de la salle et 150 € pour le forfait nettoyage, encaissé en cas de nettoyage mal fait. Il est possible de louer les salles sans la cuisine.



Des travaux en cours dans votre commune ? Un rendez-vous festif à ne pas manquer ? Des entreprises qui recrutent ? Pour rester informé, téléchargez l'appli Panneau Pocket, c'est simple et gratuit !

### MA COMMUNE M'INFORME !

Consultez le site internet de la mairie pour connaître les informations utiles [www.sordelabbaye.fr](http://www.sordelabbaye.fr)



Suivez l'actualité de votre commune sur facebook : Mairie Sorde-l'Abbaye

# BON À SAVOIR



## Tarifs (préparez l'appoint)

Les titres de transport sont à acheter auprès du conducteur. Gratuit pour les moins de 12 ans.

2 €

l'aller-retour pour Peyrehorade

3 €

l'aller-retour pour Dax et Orthez

trans-landes.fr • pays-orthe-arrigans.fr • transports.nouvelle-aquitaine.fr

## DÉPLACEMENTS

### Pensez à utiliser le service TRANSP'ORTHE

Il est ouvert à tous - Gratuit pour les moins de 18 ans (nouveau !)  
(les - de 12 ans doivent être accompagnés d'un adulte)

► Depuis la mairie de Sorde, 2 destinations sont proposées : Peyrehorade et Dax

Réservations ouvertes jusqu'à 16 heures la veille du déplacement :  
**tad.trans-landes.fr / 05 58 56 80 88**

## LE PASS'SPORT, C'EST QUOI ?

L'État a mis en place le Pass'Sport pour favoriser l'inscription de 6,7 millions d'enfants et jeunes adultes dans un club sportif. Le Pass'Sport est une aide à la pratique sportive de 50 € par enfant pour financer tout ou partie de son inscription dans une structure sportive.

Infos : [www.sports.gouv.fr/pass-sport](http://www.sports.gouv.fr/pass-sport)



## ÉLECTIONS EUROPÉENNES : EN 2024, ON VOTE !

Ces élections ont lieu dans tous les pays de l'Union européenne entre le 6 et le 9 juin 2024. **En France, le scrutin est organisé le 9 juin.** Il s'agit d'élire les 81 députés européens français parmi les 720 choisis au sein des Vingt-Sept.



Les électeurs français ont jusqu'au vendredi 3 mai pour s'inscrire sur les listes électorales de leur commune. Une démarche qui peut s'effectuer auprès de la mairie ou en ligne grâce à un portail (pour les inscriptions et changements en ligne, la date limite est fixée au 1<sup>er</sup> mai 2024).

**Faire une procuration.** La procuration permet de faire entendre sa voix lors des élections, même lorsqu'on est dans l'incapacité de se rendre physiquement aux urnes. Il suffit de choisir un électeur à qui l'on confie son vote, qui se rendra au bureau de vote à votre place. La démarche doit être réalisée en amont du scrutin ; elle sera facilitée pour ces élections européennes : si l'électeur effectue sa procuration en ligne, via le site Internet [maprocuration.gouv.fr](http://maprocuration.gouv.fr), il n'aura plus besoin de se rendre physiquement au commissariat ou à la gendarmerie pour faire valider celle-ci, comme c'était le cas jusqu'à présent.

## UN PEU DE CIVILITÉ !

Si votre chien n'est pas en capacité de s'occuper lui-même de ses crottes, vous, leurs heureux propriétaires, veillez à ne pas laisser de traces sur son chemin ! Les promeneurs apprécieront ce petit geste de propreté indispensable...



Photo empruntée au site [www.monchienmaville.com/jaime-mon-chien-jaime-ma-ville/](http://www.monchienmaville.com/jaime-mon-chien-jaime-ma-ville/)

**Info de dernière minute : les trottoirs ne sont pas des parking pour les voitures !**



## LANDES PUBLIC, LE PORTAIL CITOYEN DES SERVICES PUBLICS NUMÉRIQUES

Pour faciliter vos démarches au quotidien, le portail Landes Public fait peau neuve. Les démarches administratives des Landais sont centralisées pour vous simplifier la vie et faire le lien entre citoyens et collectivités.

LandesPublic rassemble ainsi sur une même plateforme de nombreuses démarches en ligne proposées par les collectivités landaises, ainsi que des téléservices nationaux présents sur service-public.fr

Le portail s'adresse à l'ensemble des Landais dans une interface unique, simple et inclusive dont les objectifs sont :

- rendre plus accessibles les démarches administratives des collectivités territoriales pour les usagers ;
- accélérer la dématérialisation des services aux usagers ;
- harmoniser les formulaires mis à disposition des Landais ;
- améliorer la relation entre les citoyens et l'administration.

Rendez-vous sur [www.landespublic.org](http://www.landespublic.org)



### Numéros utiles



|  |                      |  |                |
|--|----------------------|--|----------------|
| Mairie de Sorde.....                   | 05 58 73 04 83       | SAMU .....                               | 15             |
| SYDEC.....                             | 09 69 32 18 69       | École de Sorde .....                     | 05 58 73 62 01 |
| Chenil de Birepoulet (Capbreton).....  | 05 58 41 04 73       | École de St-Cricq .....                  | 05 58 98 12 11 |
| Les Chats Loupés (chats errants).....  | 06 47 98 55 76       | École de Cauneille .....                 | 05 58 73 66 19 |
| Médecin de garde nuit et week-end..... | 05 58 44 11 11       | CC du Pays d'Orthe et Arrigans.....      | 05 58 73 60 03 |
| Pharmacie de garde.....                | 3915                 | Médiateur .....                          | 05 58 73 60 20 |
| Gendarmerie.....                       | 17 ou 05 58 73 74 90 | (Prendre RDV à la mairie de Peyrehorade) |                |
| Pompiers .....                         | 18                   |  |                |

### DÉCÈS

- CHIEZE André, Pierre, le 27 mars
- SINGHER André, le 12 mai
- LASSALLE Yvette, le 22 septembre
- NAFFRECHOUX-QUERBES Étienne, le 18 novembre



## ÉTAT CIVIL 2023



### NAISSANCES

- DUBOURBIEU Evan, le 21 janvier
- LASSALLE Maïalen, le 23 avril
- DULON MORNET Maël, le 15 juin
- LAJUS Léopold, le 15 octobre



### MARIAGE

- Kevin GRICOURT et Séverine CHATILLON, le 5 août
- Hermann DURUPT et Tinuviel BOBIN, le 4 novembre

### PACS

- DULON Arnaud et MORNET Hélène, le 21 avril
- JARIN Jean-Baptiste et SALAÛN Lénaïg, le 02 juin
- DJELLOULI Karim et ANTILIO Cécilia, le 31 octobre

## C'était en 2023...



La galette de Lous Bécards



Concert des Gaouyous en l'honneur de leur chef de chœur Albert Lavignasse. Ils étaient accompagnés par les Chanteurs du Comminges de Saint-Gaudens.



Une belle ambiance pour la repas du 14 juillet sous les platanes



Les vœux de la mairie, l'année 2023 commence en musique...



Les fêtes de Sorde avec une arrivée en barque pour la remise des clés. Jeux pour les enfants, repas, concours de pêche et passe-rue du feu d'artifices



**HORAIRES OUVERTURE MAIRIE DE SORDE :**  
du lundi au vendredi 9h/12h et 13h30/15h30  
Fermeture au public le mercredi après-midi

**CONTACT :**  
Camille HUREAUX, secrétaire de mairie  
Tél. : 05 58 73 04 83